en abandonnant les querelles particulieres, qui se vuideront comme elles pourront, politiquement personne n'a plus à se venger de lui que les scélérats, qui, pour assouvir leur monstreuse ambition, couvrent la France de ruines, d'impôts et de cadavres, et tiennent ensevelis dans des cachots séparés le plus pur des Rois, la plus courageuse des Reines, une Princesse angélique que les démons de l'enfer respecteraient, et un enfant dont un seul regard fléchirait une horde de cannibales.

Voilà les ennemis de M. de La Fayette. Ils ont pu compter sur M. de Rivarol pour propager leurs calomnies, mais certes ils ne comptaient pas sur des Rois pour servir leur vengeance.

P. S. Un M. D'ARBLAY, s'avouant Adjudant-général de La Fayette, a ſigné l'envoi de la réponſe anonyme à la Vie Politique, & il ſoutient, en paſſant, qu'il n'eſt point un traître. Avec l'obſcurité dont il jouit, s'il prenait envie à ce M. D'ARBLAY de maintenir qu'il eſt ſerpent ou crapaud, on ſerait, je crois, embarraſſé à lui prouver qu'il eſt plutôt de telle ou telle autre eſpece. Un homme obſcur peut être & dire ce qu'il veut.

APPENDIX AU NUMÉRO V.

Apperçu Politique de la Situation de l'Europe, depuis le 10 Août jusqu'au 20 Novembre.

A PEINE trois mois ſe ſont écoulés, & déja la face de l'Europe eſt changée; les eſpérances que l'on avait formé ſur le rétabliſſement de l'ordre, de la Monarchie & du Roi de France, n'exiſtent plus; l'anarchie a étendu ſes ravages, & l'incertitude & le déſeſpoir ajoutent encore aux maux réels que ſouffrent par-tout les amis de la paix, les agens des Gouvernemens, les enfans de l'honneur & tous ceux qui tiennent à leurs principes & à leurs propriétés.

Lorſque j'entrepris d'écrire l'hiſtoire de la ré-

volte du 10 Août, que les circonſtances étaient différentes! l'aurore d'un plus beau jour brillait alors, & nous étions bien loin de penſer même à la poſſibilité des ténebres politiques qui nous enveloppent aujourd'hui.

Et pourtant c'eſt au travers de ces ténebres qu'il faut marcher, & préſenter quelques points d'appui aux malheureux, qui ſe demandaient chaque jour : qu'eſt-ce que tout cela deviendra? que deviendrons-nous, nous-mêmes? & que ſont devenues ces armées formidables, dont les projets nous ont ſi long-temps égarés?

Je vais eſſayer de ſatisfaire leur curioſité, mais je ne peux pas promettre de ſatisfaire aucun autre ſentiment.

J'ai différé juſqu'à ce moment de parler de la campagne du héros de Mirabeau. Les rapports ſur M. le Duc de Brunſwick, ont été d'abord ſi vagues, & les premiers momens d'un déſaſtre ſont ſi remplis de mécontentement & d'obſcurité, qu'il était imprudent d'employer les premiers matériaux qu'offrait la mauvaiſe humeur des uns & l'exaltation des autres. Ceux qui ont été à portée de tout voir & de tout entendre, rapportent à un grand nombre de cauſes, les malheurs des royaliſtes. La premiere & la plus forte de toutes, eſt l'antipathie naturelle des Pruſſiens & des Autrichiens. Accoutumés à ſe battre entre eux, il était difficile qu'ils combattiſſent enſemble avec ſuccès. Il régnait entre les deux armées un ton habituel de comparaiſon qui les aigriſſait, & dans cette occaſion ſolemnelle, les Pruſſiens ſe ſont vus avec douleur, primés par les Autrichiens; les Hongrois ſur-tout les écraſaient; leur diſcipline, ainſi que leurs Généraux étaient bien ſupérieurs, il régnait parmi eux un ordre, & une ſubordination d'habitude dont les Pruſſiens n'avaient pas d'idée,

d'idée, leurs mœurs étaient plus douces, & les paysans des Ardennes desiraient par-tout le séjour des Autrichiens, tandis que la vue d'un seul Prussien les faisait fuir (*). Lorsque les armées se sont séparées, les Autrichiens maudissaient leurs alliés, ils les traitaient de pillards & de brigands; les officiers Autrichiens assuraient aux émigrés que *si jamais ils faisaient la guerre aux Prussiens, ils leur payeraient cher la façon de cette campagne.* Des élémens aussi opposés, ne pouvaient donc se réunir efficacement; & s'il y a une nouvelle campagne, il faudra que les deux armées agissent séparément; alors il y aura, peut-être, émulation sans rivalité.

La seconde cause des désastres des armées combinées, vient du mauvais plan qu'on a suivi, & ce plan, il faut l'avouer, était dû en partie à la précipitation inquiete des princes Français, & aux instances dont ils avaient fatigué le cabinet de Berlin : on s'était laissé aveugler par les déroutes faciles de Mons & de Tournay; on ne devait rencontrer que des amis ou des fuyards; on comptait tellement sur la liberté du grand chemin de Paris, qu'on n'avait pris aucune précaution pour assurer les derrieres, ainsi que l'a prouvé Custine, en fourageant depuis les électorats. Le plan de M. le maréchal de Castries était d'attaquer les places de la Meuse & de la Moselle, & de partir ensuite de là. Les princes Français, au contraire, emportés par un zele qui sert de réponse aux calomnies qu'on a répandu contre eux, ne voyaient que Paris & le Roi. Le malheur a voulu qu'ils l'emportassent : QUATRE-VINGT CINQ MILLE HOMMES composaient toute la force

(*) Stenay fut livré au pillage aux Autrichiens pendant sept heures; ils se contenterent de demander aux portes, & quelques jours après, il n'y paraissait plus.

destinée à conquérir, & puis à contenir la France; on conçoit difficilement aujourd'hui, que M. de Brunswick ait pu se charger d'un rôle pareil avec aussi peu de moyens. En effet, il est évident, que sur ces 85,000 hommes, il ne devait pas lui en rester 30 en arrivant à Paris, par la consommation que lui serait la chaîne de ses postes jusqu'à ses magasins; il fut donc venu présenter un squelette d'armée aux portes de Paris, & faire prendre, dans le même filet, lui, son Roi, les princes, la noblesse, & toute l'Europe.

Tels ont dû être les motifs de sa retraite, & cette retraite n'eut pas été moins nécessaire s'il eut battu Dumouriez le 29 Septembre : il y avait 13,000 malades dans l'armée Prussienne, les chevaux étaient anéantis; une bataille, même heureuse, perdait son armée; il y aurait eu 5 à 6000 morts, 10,000 blessés, les chevaux eussent été abymés, & il n'y aurait pas eu un pouce de terrain de gagné. L'armée patriote se fut refaite, & accrue du triple pendaut l'hiver; il sacrifiait donc du monde en pure perte, & en cas de malheur, il compromettait pour jamais tous les grands intérêts dont il était chargé. En effet, si un événement fâcheux avait rendu son Roi, sa famille, celle du Roi de France, prisonniers dans la Champagne Pouilleuse, qu'aurait-il eu à répondre alors au tribunal de l'Europe & de la postérité?

Voilà, sans doute, les bases sur lesquelles portera la justification que prépare, dit-on., aujourd'hui M. de Brunswick; justification dont il devrait se dispenser, car son effet sera aussi nul que celui du double manifeste qu'il publia en entrant & en sortant de France, justification qui n'ira frapper que des cœurs ulcérés, ainsi que ses menaces aux brigands n'avaient effrayé que les propriétaires qui attendaient son secours.

Ceux qui blâment M. le duc, font en plus grand nombre que ceux qui cherchent à l'excuser; au travers des exagérations que l'aigreur enfante, on remarque pourtant que sa conduite a été généralement molle & insignifiante dans tout le cours de la campagne, & qu'il a fait des fautes militaires, d'une évidence frappante. Arrivé à Verdun le 2 Septembre, la consternation devenue générale en France, La Fayette ayant fui son armée indécise entre la constitution & la république, cette armée restant sans officiers, & sans esprit public, sans chefs de file, & sans chefs d'opinion, & les massacres de Paris ajoutant à la consternation de nos chefs, & aux auxiliaires des armées combinées, M. de Brunswick, loin de profiter de cette disposition des esprits, aussi faciles à décourager après un revers qu'à exalter après un succès, n'envoie aucun corps de cavalerie s'emparer des défilés de l'Argonne, reste au contraire cinq jours à contempler le poste des Islettes, tandis que Dumouriez, dès le lendemain de son arrivée à Grandpré avec 17,000 volontaires, envoie son avant-garde occuper ce poste qui a décidé du destin de l'Europe.

Kellermann venait lentement au secours de Dumouriez; obligé de passer au sud de Verdun, & de changer de camp chaque jour, mais ne s'éloignant jamais de plus de 10 lieues pour opérer sa jonction, rien n'a été essayé pour empêcher, ou prévenir cette réunion derriere les Islettes. Dumouriez fait venir en même-tems Bournonville avec 17,000 hommes, il leve le camp de Maulde, malgré toutes les clameurs; sa troupe se recrute en route, & il arrive le 15 Septembre au quartier-général. Ainsi le tems est laissé aux armées, aux volontaires, aux vivres d'affluer, & comme le courage n'est que le sentiment de ses forces,

& la confiance qu'on y a, l'ardeur de l'armée Française qui se voit arriver chaque jour des renforts, qui entend décréter par-tout des camps pour protéger sa retraite, son ardeur, dis-je, s'accroît encore en raison inverse de l'incertitude, & des vacillations de son ennemi.

Peu-à-peu cette armée se grossit au nombre de 80 mille hommes, aux ordres des généraux Dumouriez, Kellermann, Bournonville, Dillon, Gasbaut & Chazot; & la réunion des armées combinées, était réduite le 20 Septembre, à 78,500 hommes, tout compris (*).

Dumouriez à son arrivée, avait garni, comme je l'ai dit, le poste des Islettes, avait campé la gauche à Grandpré, & la droite à Varennes, en plaçant un corps de 7000 hommes à Vouzi, aux ordres de Chazot.

On pressait M. de Brunswick d'attaquer; il dit à Verdun au baron de Breteuil, *s'ils restent jusqu'au 12, ils seront exterminés; et si je n'attaque pas de front, je les tournerai.*

Clairfayt s'était emparé de Stenay. Ce ne fut que le 9, que M. le duc de Brunswick, au lieu d'aller en droiture culbuter Dillon aux Islettes, se met en marche par sa droite, & vient à 9 lieues se camper à Landres sur l'Aire; il y reste quatre jours à examiner la position de Dumouriez à Grandpré, au confluent de l'Aisne & de l'Aire;

(*) 40,000 Prussiens aux ordres du duc de Brunswick, d'un prince de Hohenlohe, & de Kalkreuth.
13,000 Autrichiens aux ordres de Clairfayt.
13,000 Ditto aux ordres d'un prince de Hohenlohe.
6500 Hessois.
6000 Emigrés, formant l'armée des princes.
78,500

Les 30,000 hommes restans, formaient les garnisons de Longwy, de Verdun, de Briey, d'Etain, de Grandpré, ou bien étaient dans les hôpitaux.

pendant ce temps, le prince Hohenlohe, l'Autrichien, vient avec 13,000 hommes masquer les Islettes, en partant par le grand chemin de Verdun, & allant s'y placer directement; les Hessois, pendant ce temps, s'avancent à Varennes, & en prennent la position. Clairfayt marche en avant de Stenay par La Croix au bois où était campé Chazot, il lui tue 800 hommes, y perd le prince Charles de Ligne, & vient s'établir à Vouzy.

L'armée des émigrés part de Verdun, & vient camper à Buzancy.

Lorsque Dumouriez se voit ainsi tourné, il fait une fort belle retraite, & marche au travers de la Champagne Pouilleuse, en donnant ordre derriere lui de couper tous les ponts sur la Marne; il se réunit promptement à Chazot & à Bournonville, pour se jetter dans les bois de Ste. Menehould & des Islettes, ne croyant pas être attaqué dans sa marche.

Le 19 au soir, l'armée Prussienne laisse ses équipages derriere l'Aisne, fait une marche forcée, & atteint Dumouriez à Valmy en rase campagne, deux lieues devant les bois de Ste. Menehould.— Le même jour, les émigrés, par une marche extraordinaire de 11 lieues, pendant la nuit, dépassent Vouzy, & viennent camper entre Suippe & Sommetourbe, à deux lieues derriere l'armée Prussienne.— Clairfayt passe de même par Vouzy, & marchant plus près de l'Aisne, vient rejoindre, mais trop tard l'armée Prussienne.

Le Roi de Prusse arrive; l'armée déploie ses 10 colonnes en cinq minutes dans le plus bel ordre, établit son artillerie, & engage le combat avec Kellermann, qui venait de rejoindre Dumouriez; ces deux armées réunies faisaient alors 60,000 hommes.

On s'attendait ce jour là, de part & d'autre, à une affaire générale; mais le duc de Brunswick se contente de faire canonner pendant 7 heures, ne va point aux petites armes, & bivouaque sur la place. Ce combat qui a décidé le sort de l'Europe, coûte aux armées combinées 150 hommes, & 250 chevaux. Les Français y perdent 600 hommes, & cet excédent de perte est moins dû à l'adresse des artilleurs Prussiens, qu'à la chûte d'un moulin, & à l'explosion de quelques caissons de gargousses. Pendant toute la canonnade, le Roi de Prusse, le duc de Brunswick & leurs fils, furent continuellement exposés au feu. Le Roi sur-tout était fort remarquable, & courut les plus grands risques. Il y eut la douleur de voir le régiment de Saxe-Weimar, & deux bataillons d'infanterie, plier sous le feu des patriotes. Il leur criait envain : *mes enfans, ne baissez pas la tête, ce n'est rien :* on lui représentait ailleurs qu'il s'exposait trop, il répondait : *mes soldats ont du plaisir à me voir à leur tête.* Sa bravoure personnelle & son exemple n'empêcherent pas son armée d'être vaincue en discipline & en constance par la ligne de Kellermann, qui ne fut point ébranlée par l'artillerie ennemie. Cette infériorité de l'armée du Roi de Prusse détermina la fin de l'action. Pour la rallier entiérement, il fallut que le Roi, le duc, & les coups de bâton, se missent à leur tête & sur leur dos.

Clairfayt arrivé après la canonnade, se campe sur le champ de bataille à Valmy, ayant à gauche, le camp Prussien à Hans, & à droite, l'avant-garde Prussienne, commandée par un Hohenlohe, sur la route & à 4 lieues de Châlons.

Dumouriez se retira dans la nuit, & alla prendre une position excellente, sa droite aux Islettes en potence, & sa gauche appuyée à une redoute

de 18 canons fur une hauteur, le long de la chauffée de Châlons à Ste. Menehould.

C'eft dans ces pofitions refpectives que commencerent ces négociations, ces pourparlers qui ont fait, & feront encore long-tems l'énigme de l'hiftoire. On ne peut point en parler légérement. Il faut attendre en filence que le tems fouleve le voile qui les couvre : fi d'un côté l'on confidere que le jacobinifme commençait à faire des ravages dans l'armée de Pruffe, que les enfans du Roi, & le duc de Saxe-Weimar, étaient toute la journée à caufer avec les patriotes, que les fruits de France paffaient continuellement du camp de Dumouriez à celui des Pruffiens, & qu'on était obligé de faire efcorter les trompettes allant & venant du camp des Français, fi d'un autre, l'on obferve que par la pofition que l'on avait prife, il fallait que les vivres qu'on tirait de Verdun, fiffent onze lieues pour arriver à Hans, que la mortalité des chevaux augmentait chaque jour, que les pluies qui ne difcontinuaient pas avaient rompu tous les chemins, que les convois obligés de paffer dans des fondrieres de 4 & 5 pieds de profondeur, étaient 5 jours à parvenir à leur deftination, tandis que des partis de cavalerie légere que Dumouriez envoyait entre Hans & Varennes, en interceptaient une partie; que les troupes privées de vivres quelquefois pendant trois jours, fe livraient à une indifcipline & un pillage que rien ne pouvait contenir, & dont l'excès entraînait des maladies peftilentielles; alors on aura le fecret des motifs qui déterminerent ces premieres héfitations, & l'animofité ceffera de les attribuer à d'infâmes féductions, & à la haine qu'on fuppofait au duc contre les émigrés & les princes. On ne regardera le remplacement du miniftre Schullembourg par l'Italien Lucchefini,

d 4

que comme un mouvement néceſſité par le beſoin des talens de Schullembourg, à Berlin, pour diriger les renforts & ſoutenir les eſprits en Pruſſe: enfin on ne regardera le mémoire envoyé par Dumouriez au Roi de Pruſſe, que ſous le point de vue d'une ruſe de guerre, & comme une de ces manœuvres employées depuis la révolution, par les chefs des factieux pour diviſer tout ce qu'ils avaient à détruire. Le Roi de Pruſſe avait un trop grand intérêt à ménager, celui de ſa couronne & de ſa gloire, pour être dupe de quelques flagorneries mal-adroites, & des promeſſes illuſoires d'un général qui ne pouvait pas même répondre d'un ſeul marché, & d'un ſeul ſoldat de ſon armée. Au reſte, qui peut dire que la réputation politique, morale, militaire du duc de Brunſwick, ait jamais été entamée juſqu'ici. Eſpérons que de nouvelles victoires répareront bientôt les fautes que l'on apperçoit au premier coup-d'œil, & reſpectons les motifs qu'il a eus, car il eſt impoſſible de croire qu'il ait voulu ternir ſa gloire à la fin de ſa carriere, & trahir, par des vues ſordides, l'eſpoir & l'intérêt de tous les Rois, & avec eux le bonheur & la tranquillité de toutes les ſociétés.

Cependant, ſi le malheur de M. de Brunſwick oblige à plus de circonſpection ſur ſon caractere moral, l'hiſtoire n'en a pas moins des reproches à lui faire, & des fautes graves à lui objecter; & ſans répéter ici ce que j'ai déja dit ſur la lenteur qu'il apporta à ſes premieres opérations militaires depuis ſon départ de Trêves, ſans parler de ce ridicule ſiege de Thionville, qu'il permit aux émigrés & aux Autrichiens, d'entreprendre ſans artillerie (*);

(*) Ils n'avaient qu'un canon de 12, & 2 mortiers chambrés qui ne lançaient pas la bombe à 200 toiſes de la place. Cela ſuffit pour apprécier la prétendue gloire dont s'eſt couvert le général patriote Félix Wimpffen.

on lui demandera toujours compte de cette diſtinction cruelle qu'il établit dans ſon cartel pour l'échange des priſonniers entre ſes ſoldats & les émigrés. En vain dira-t-il que Dumouriez n'aurait jamais accédé à cette clauſe pour ce qu'il appellait *les Français rebelles ;* M. de Brunſwick avait reconnu ces *rebelles* pour ſes ſoldats, & l'honneur lui preſcrivait de ſtipuler pour eux comme pour les ſiens. Il ne ſe juſtifiera point du meurtre des 9 infortunés qui ont été ſuppliciés à Paris, en diſant, en écrivant encore, *qu'ils avaient fait tout ce qu'il fallait pour se faire désestimer ;* il arrive un terme où l'on ne peut plus invectiver des hommes; & ſi Dumouriez avait une ſorte de raiſon de traiter de *rebelles* ces malheureux proſcrits, à quoi devaient-ils cet odieux caractere, ſi ce n'eſt à la longue chaîne d'intrigues qui fit empêcher le frere aîné du Roi de ſe déclarer Régent du Royaume, & de planter l'oriflamme à ſon entrée en France? Auroit-on pu traiter de *rebelles* ceux qui ſe feraient ralliés à ce ſigne ſacré pendant la captivité du Roi? Et la marche ſuivie par le baron de Breteuil, de repréſenter Sa Majeſté malgré l'avis des meilleurs publiciſtes, n'a-t-elle pas été la pierre d'achoppement où ſont venus échouer à la fois, & la nobleſſe Françaiſe, & la dignité Royale, & la vie des émigrés, & peut-être celle de Louis XVI, que la rage de ſes ennemis préſente déja comme dirigeant de longue main cette marche indigne de lui? Et les princes euſſent-ils été auſſi légers, qu'on ſe plait à les repréſenter depuis deux ans, ils commandent le reſpect par la double perſécution qui les accable aujourd'hui, & l'admiration, par la dignité avec laquelle ils ſupportent leur malheur.

Cependant il était queſtion de réparer l'honneur des armes Pruſſiennes, & de recommencer l'atta-

Digitized by Google

que du 20 (*). Le 27, il ſe tint un conſeil de guerre, où ſe trouverent 13 généraux. Le duc y fit l'expoſé de la ſituation des Français & de ſon armée; il dit qu'il y avait des vivres arrivés juſqu'au 3 Octobre. M. le maréchal de Caſtries, qui parla le ſecond, fut de l'avis de la bataille; il inſiſta ſur l'importance d'une action qui leur donnerait l'honneur des armes. Tout le conſeil inſiſta pour le combat; le Roi lui-même le voulait, & parla fort bien; M. de Brunſwick ſeul s'y refuſa; cependant, il céda à l'avis du conſeil, & dit à M. d'Autichamp, *voilà donc un point arrêté, le combat est pour le* 29. M. de Clairfayt voulait attaquer ſeul avec ſes Hongrois; M, le comte d'Artois vouloit enlever, à la tête de la nobleſſe Françaiſe, la redoute de Giſancourt, que M. de Brunſwick avait laiſſé occuper & fortifier par Dumouriez. Des officiers-généraux qui l'avaient reconnu, avaient obſervé qu'elle n'était point paliſſadée, & qu'on l'eut enlevé en ſacrifiant quelques files de gentilshommes. Le camp de Kellermann formant l'aîle gauche, était en l'air, & fort aiſé à couper dans une longueur de plus de deux lieues; les ordres étaient donnés pour le 29...... les troupes en marche...... deux courriers arrivent...... la fatale retraite ſonne....... (**).

(*) M. de Brunſwick était le 15 Septe bre entre Verdun & Clermont ſur une ligne du nord & ſud. Dumouriez était ſur ſon flanc droit dans les gorges de Grandpré; il fit un mouvement pour quitter ſa poſition, & ſe porter ſur Ste. Menehould, pour y joindre Kellermann qui arrivait de Vitry; pendant ce mouvement, 1500 Pruſſiens mirent en déroute 10,000 hommes de l'armée de Dumouriez: celui-ci eſt convenu depuis, que ſi l'on eut achevé de le pourſuivre, ſon armée entiere était diſſoute, il la rallia pourtant de ſon mieux, & ſe porta ſur Ste. Menehould, où il opéra ſa jonction, qu'il était ſi aiſé d'empêcher.

Le duc de Bruuſwick ſe porta ſur Ste. Menehould en avant de Clermont, il s'arrêta en face du vallon de Giſancourt, & Dumouriez ſe mit en bataille de l'autre côté ſur la hauteur, il fallait franchir le vallon, on parlementa.

(**) M. le duc de Brunſwick a dit depuis le 29, qu'il n'avait eu jour à livrer bataille que pendant 6 heures; qui donc l'a empêché de profiter de ces 6 heures.

Ainſi fut terminée, preſque ſans coup férir, cette campagne, ſur laquelle toute l'Europe avait les yeux ouverts, de laquelle dépendaient l'ordre & la ſtabilité future de tous les gouvernemens. Ainſi fut conſacrée l'impunité de tous les crimes qui avaient ſouillé la France depuis trois ans. Le ſyſtême militaire de l'Europe, s'anéantit en un jour avec la diſcipline de l'armée pruſſienne. La retraite ſe fit, & elle ſe fit en mauvais ordre, le pillage devint général. Les Heſſois qui formaient la corde de l'arc que décrivait l'armée en retournant à Verdun, par le même chemin qu'elle avait parcouru, pillaient également, & l'avant-garde & l'arriere-garde. Cinq cent huſſards auraient écraſé cette armée dans cette retraite. Dumouriez ſe porta auſſi-tôt ſur Verdun dont il n'était éloigné que de quatre lieues. Heureuſement, Hohenlohe qui, avec ſes Autrichiens maſquait les Islettes, ſe replia ſur une hauteur qui couvre cette ville, & y arrêta avec 17,000 hommes l'armée qui la menaçait, ainſi que ſes magaſins. Enfin, la retraite fut totalement effectuée le 23 Octobre, & l'armée Pruſſienne perdue depuis dans les Electorats, n'a plus laiſſé de traces de ſon exiſtence. Cantonnée, & répartie dans diverſes garniſons, on ſe demande de tout côté ce qu'elle eſt devenue ; & l'on eſt chaque jour plus étonné de ne pas trouver même de veſtiges de ſa diſperſion.

Le pillage impuni des Heſſois, avait donné l'exemple à l'armée Pruſſienne, elle pilla juſqu'à ſon Roi, ſes généraux, & ſur-tout les émigrés. C'eſt à la ſuite de ce déſordre que furent priſes, & trouvées ces correſpondances, qui depuis, imprimées par les patriotes, ont allumé encore de nouvelles haines, & amené de nouveaux décrets d'accuſation. Mais ce qui, par deſſus tout, doit exciter les regrets, & la pitié de toute créature

humaine & fenfible, ce font les rifques, les tourmens, les privations, les vols de toute nature, qu'éprouverent les émigrés dans cette humiliante retraite. La mifere, le défefpoir & la mort, font devenus leur unique perfpective; & déja, beaucoup d'entre eux, font venus la demander à leurs compatriotes; il eft un terme auquel la férocité humaine devrait s'arrêter; & pourtant les écrits, les difcours des nouveaux républicains, font pleins d'une joie infultante & farouche contre ces malheureux; c'eft l'ivreffe des fauvages danfant autour des cadavres.

M. le duc de Brunfwick fe plaindra fans doute d'avoir été trompé par les émigrés fur la nature des reffources qu'on lui promettait en France, & fur la difpofition des efprits. Les émigrés à leur tour lui répondront, que le courage appelle le courage; que l'exaltation ou la terreur, font les deux élémens dont fe compofe le caractere Français, qu'il fallait frapper fort, & frapper vite, pour avoir promptement de chauds & nombreux partifans; qu'il fallait fur-tout leur préfenter à l'inftant un noyau & un fyftême de gouvernement, auquel ils puffent fe rallier, au lieu d'en faire une cohorte de rebelles, à laquelle on tremblait de fe joindre. A l'égard de ces camps de Paris, de Meaux, de Soiffons & de Châlons, dont retentiffaient avec tant d'eclat, les Journaux & la tribune de l'affemblée nationale, il fuffit de jetter un coup-d'œil fur l'état de ces camps au commencement de Septembre, pour apprécier ce qu'on en pouvait craindre.

Luckner nommé généraliffime pour la forme, vint commander le camp de Châlons après la prife de Verdun. Il n'y trouva perfonne, & l'on affure que c'eft là, qu'à 70 ans, le vieux général répandit fes premieres larmes. — En 5 jours, il lui arriva

60 mille payſans, ſans fuſils, & preſque ſans habits; il les renvoya n'ayant pas de quoi les équiper. —Vers le 15 Septembre il arrivé enfin quelques bataillons de Paris avec des armes, mais indiſciplinés, qui ne parlaient que de couper les têtes du général, des commiſſaires des guerre, des chefs des vivres, & même des officiers municipaux. Des commiſſaires de la commune les ſecondaient merveilleuſement dans ces diſpoſitions ſanguinaires.—Ils refuſent d'aller rejoindre l'armée de Dumouriez; Luckner perdait la tête; enfin il arrive environ 25,000 gardes nationales, qui ſe diſpoſent à paſſer aux camps de Kellerman & de Dumouriez; Luckner allait reſpirer, lorſqu'un décret le mande à Paris, où il n'eut plus à pleurer que ſur ſa fortune, & à trembler que pour ſa tête.

Le camp de Soiſſons était compoſé de 4 à 5000 malheureux ſans armes, ſans ſouliers, & même ſans vêtemens; faiſant l'exercice avec des bâtons, & ne faiſant parler d'eux que par leurs excès & leurs dénonciations.

A Meaux, il ne s'eſt jamais trouvé un ſeul ſoldat; on n'y voyait d'autre mouvement que les chevaux & les chariots de Paris conduiſant des ſacs de farine. Tout y était plein de vivres.

Le camp de Paris était nul. Le plan ſur lequel il avait été commencé, ſemblait avoir été tracé par les ingénieurs duduc de Brunſwick lui-même. Il eut fallu plus d'un an pour l'achever, & 500 mille hommes auraient à peine ſuffit à ſa garde; tous les hommes armés étant partis de Paris, il ne ſe trouvait à ce camp que des ouvriers, un général (M. Berruyer) & un comédien, ſon aide-de-camp (Dugazon). Il n'y avait pas un ſeul ſoldat.

Pendant tout ce tems, le conſeil éxécutif de

la république délibérait avec assez d'anxiété, sur le lieu qu'il avait à choisir pour effectuer sa retraite avec le trésor national, l'assemblée, & le Roi pour ôtage. Combien ces aveux faits depuis; ont dû coûter de regrets au duc de Brunswick, combien ils ont dû le désabuser sur son adage favori; *Che và piano, và sàno*. Ces magasins de vivres placés ainsi par échelles, semblaient destinés par la providence à nourrir son armée; mais il fallait aider cette providence par des démarches plus vigoureuses & plus actives, que de vaines & longues cérémonies religieuses à Verdun, pour la réintégration de l'évêque Desnos sur son siege.

Depuis cette déplorable retraite, tous les gouvernemens induits en erreur sont réduits à trembler pour leur existance, & à la veille de voir l'anarchie Française l'emporter sur leurs efforts. Solidaires les uns des autres au mois de Septembre sous les étendards du duc de Brunswick, aujourd'hui ils n'ont plus de point d'appui, & sans quelque grand événement difficile à prévoir, on ne peut que leur annoncer une chûte prochaine. Le but de la révolution Française acheve de plus en plus de se développer. Ce but manifeste est le vol, & les moyens en sont des avocats & des procureurs; on ne manquera donc ni d'agens, ni de conducteurs; & par-tout, les mêmes sophismes consacreront dans les mêmes termes les mêmes brigandages. Que les propriétaires, & tout ce qu'il y a d'hommes pensans, se réunissent donc aujourd'hui auprès des gouvernemens qui ne sont pas encore attaqués, qu'ils consacrent, s'il le faut, à les soutenir, les trois quarts de leurs propriétés pour en sauver le reste; que les vengeances particulieres s'éteignent devant le grand intérêt qui demande leur réunion, sur-tout que par la célérité & l'unité de leurs mouvemens, ils facilitent,

ils encouragent la marche de l'adminiſtration qui n'eſt rien ſans eux, de même qu'ils ne ſont rien ſans elle ; & que loin de compoſer avec leurs devoirs & les principes, ils ſe pénétrent par-deſſus tout de cette maxime *que lorsqu'on a mis les passions du peuple en mouvement par* L'APPAT DU VOL , *ce n'est plus par* LA RAISON *que l'on peut arrêter cette impulsion. Il ſaut donc chercher un sentiment plus ſort, laisser là* LES PROCLAMATIONS, *et employer contre les novateurs* LA TERREUR *et la sévérité. Malheur à ceux qui n'auront pas senti cette vérité éternelle.*

Un mouvement révolutionnaire dans un ſiecle corrompu, eſt néceſſairement le précurſeur de tous les fléaux qui ont déſolé à différentes époques la ſurface de la terre. Dans une adminiſtration ſage & ſévere, chacun finit toujours par trouver ſa place. Mais que cette adminiſtration ſoit bouleverſée par des rhéteurs ou par des brigands, ou par les uns & les autres réunis, alors on ne ſait plus où ſe poſter. Tout eſt agitation, tout eſt violence, juſqu'à ce que les guerres, ayant néceſſité des armées, les armées ayant formé des chefs, le partage des dépouilles ayant mis les généraux aux priſes les uns avec les autres, l'imbécille eſpece humaine vienne enfin ſe repoſer ſous le tranquille deſpotiſme du plus heureux de ces généraux. Trop heureuſe elle-même quand il n'a pas fallu pour l'y contraindre, qu'elle paſſât par cette longue filiere de douleurs qui ſe prépare pour nous, la ruine, le maſſacre, la famine & la peſte.

Tel eſt le ſort qui menace aujourd'hui notre malheureuſe France; & avec elle cette partie de l'Europe qu'elle a déja commencé d'envahir; & que l'on ceſſe de compter pour le prévenir, ſur des négociations. Monteſquiou n'a-t-il pas été

perdu pour avoir joint au malheur de porter son nom, l'imprudence de faire des traités? Dillon n'a-t-il pas éprouvé le même sort pour ses pourparlers avec le Landgrave de Hesse? Qui serait assez insensé pour compter sur la foi d'une nation, qui déja infidelle au premier serment de fidélité qu'elle avait fait à son Roi, a renoncé a celui qu'elle avait fait spontanément à la constitution qu'elle s'était donnée elle-même. Après deux violations aussi manifestes, qui assurera les peuples que cette nation parjure leur donnera la liberté, & qu'elle ne les mettra pas sous le joug du despotisme? N'avait-elle pas aussi garanti les propriétés, en détruisant le gouvernement qui en est le garant naturel, & les propriétés n'ont-elles pas été violées impunément? (*)

Oui, je le repete, l'Angleterre seule exceptée, l'Europe ne peut échapper maintenant au despotisme & aux malheurs qui l'appellent. Elle a tendu les bras aux principes de la révolution Française, ils sont dans tous les cœurs : qu'arrive-t-il? les peuples manqueront la liberté par les moyens même qu'ils employeront pour l'acquérir; en effet, ou les républiques qui vont se former, s'uniront à la France, ou elles resteront indépendantes. Si elles peuvent rester libres de se gouverner chez elles, l'assemblée nationale n'en continuera pas moins à en rester le centre, & à leur donner l'impulsion qui les régira. Elles suivront les mêmes erremens, répéteront les mêmes erreurs, voudront le même gouvernement, &

(*) Au nombre de ces violations de propriétés, il faut compter sans doute les dernieres loix rendues indistinctement sur les biens des émigrés. Dans la iurisprudence antique c'était à l'accusateur à prouver son accusation; aujourd'hui l'on accuse & l'on punit par la preuve négative, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'à nos jours. Peut-on s'étonner après cela que l'on convienne qu'il n'y a plus que les pauvres dans le sens de la révolution, & que Marat ait pris pour son épigraphe, *ut redeat miseris, abeat fortuna superbis?*

comme

comme elle, en rendront l'action nulle, établiront la jalousie entre les gouvernés & les gouvernans, & mettront tout en frottement, & rien en puissance; ainsi à la longue les jalousies, les passions, les vengeances qui naîtront des talens, des opinions, du voisinage, des relations commerciales, des mœurs, occasionneront des querelles, des explosions, des guerres, des armées, des généraux, la mort, la famine, la peste, & enfin, un dictateur militaire. Si au contraire, elles s'incorporent à la république Française, elles partageront le déchirement qui l'ébranle déja, il faudra qu'elles choisissent ainsi qu'elle, entre Robespierre & Brissot, elles attendront avec elle la domination d'un seul, & elles seront trop fortunées d'aller promptement cacher leur prétendue souveraineté à l'ombre de sa puissance.

La guerre universelle est donc aujourd'hui la seule perspective qui reste à l'Europe. Affreuse vérité! & quel sera l'homme assez puissant pour maîtriser l'opinion, & dominer tous ses rivaux. Custine & Dumouriez commencent leur carriere, déja ils ont repoussé les armées les plus formidables de l'Allemagne & déja nos républicains ombrageux craignent de voir dans leurs troupes victorieuses les armées de César & de Pompée. Mais l'heureux Dumouriez a plus d'esprit que son collegue, plus d'amour des soldats, plus de victoires, & plus de services importans à opposer. Il a tout ce qui séduit & attache les Français; de la prévénance, de la bravoure & de l'activité. Il se précipite de Flandre en Champagne avec une poignée de troupes au devant du Duc de Brunswick; avec 10,000 hommes il renverse tous les plans des Puissances combinées; ainsi, dit Bourdaloue en parlant d'un heureux usurpateur : *un grain de sable mis hors de sa place, vint déranger en un instant les plus vastes projets.* Il éloigne, il disperse les armées étrangeres, il se contente de les faire suivre par ses lieute-

nans, il retourne triomphant à Paris, il vient y souper comme aux grands jours de la corruption chez Julie, entre St.Georges & Dugazon ; au sortir de cette orgie bachique il marche sur le Brabant, il annonce qu'il va prendre ses quartiers d'hiver à Bruxelles ; 15 jours après il y entre en maître, après une victoire que l'on ne peut comparer qu'à celle du grand Condé à Nordlingen, & comme si tout devait être extraordinaire dans cette révolution, il partage avec Baptiste, son laquais, les honneurs du triomphe. Les succès de Dumouriez lui assurent donc une immense influence, c'est donc dans les mains de Dumouriez seul que l'on apperçoit un germe de cette force qui doit tôt ou tard amalgamer & contenir tous les élémens du gouvernement, aussi est-il devenu le seul point d'appui de la Convention. Si les deux partis qui la divisent, en viennent aux mains, & qu'un d'eux l'appelle à son secours, si ce général est conséquent, il les battra l'un après l'autre ; mais sur-tout qu'il ne s'arrête pas, & la couronne est alors à sa disposition.

Tel est l'apperçu politique qu'a présenté depuis deux mois, & que présente maintenant l'Europe. Par-tout les propriétés vont être mises aux prises avec de prétendus principes qui ne sont que ceux du désordre. Toutes les institutions vont être ébranlées ; tout doit donc s'armer pour la propriété & le gouvernement, car si le crime heureux exerçait impunément par-tout les mêmes ravages que dans ma triste patrie, il faudrait alors ne prendre conseil que de son désespoir, & dire avec Caton :

Qui pourrait sur la terre alors nous retenir ?
Une patrie éteinte, un repaire de crimes,
Peuple de délateurs, de bourreaux, de victimes,
Où l'égoïsme impur étouffant l'amitié
Au fond de tous les cœurs a séché la pitié ;
Où la paix convulsive, & souvent assassine,
Nous prépare aux horreurs de la guerre intestine,
Quand Rome est au moment d'expirer par sa main ;
Mourir est un bonheur pour quiconque est Romain.

APPENDIX AU NUMERO VI.

Lettre à Monsieur Peltier.

MONSIEUR,

UN Orateur fameux [illegible] ses talens, sa probité, dont les vues sont s[illegible] en matiere de gouvernement, a publié des réflexions sur la révolution de France. Il en a fait voir les horreurs, il a réduit à sa juste valeur cette déclaration des droits de l'homme, ce catéchisme de l'intrigue, où tous les crimes, toutes les insurrections, peuvent trouver leur justification, et où la vertu ne peut trouver le moindre véhicule. Il a victorieusement combattu le système destructeur de la société, d'un vil intrigant, perturbateur du repos de l'univers. Il a sonné l'alarme contre un mal qu'il prévoyait menacer sa patrie, comme tous les peuples; les gouvernemens ont été avertis du danger; d'où vient donc cette étonnante stupeur, cet égoisme mal-entendu, qui les a endormis sur le bord de l'abyme, tandis que grossissait l'orage dont la chûte va les accabler tous, les uns après les autres?

N'ont-ils voulu voir dans les malheurs de la France, qu'un feu qui dévorait la maison de leur voisin, et qui leur fournissait l'occasion de s'enrichir de ses pertes? En ce moment les murs mitoyens brûlent et s'écroulent, l'incendie les menace.

Que leur faut-il pour sortir de leur léthargie? Attendent-ils que les Jacobins leur déclarent la guerre, et la leur fassent à leur nouvelle maniere? Veulent-ils laisser à leurs destructeurs le temps de préparer les instrumens de mort?

Qu'ils ne s'y trompent plus: ces despotes sangui-

naires sont par intérêt et par principes, ennemis de tous les gouvernemens.

Tout diviser : jetter par-tout des semences d'insurrection : telle est leur pratique pour se préparer des succès.

Tenir le peuple en haleine, pour ne pas lui laisser le temps de sortir de son engouement ; sacrifier à leur ambition des milliers d'hommes, dans des guerres qu'ils disent n'entreprendre que pour le bonheur et la liberté de l'humanité ; piller les temples, les dépôts, les maisons publiques ; s'emparer de tout ce qui est à leur convenance chez les peuples où ils portent la guerre ; créer des papiers-monnoie : les hypothèquer sur les biens de tous les propriétaires, qu'ils dépouilleront lorsque leur intérêt le leur dictera : voilà leurs moyens d'exécution.

Voici les véritables prétextes de leurs guerres : l'Empire, la Savoye, l'Espagne, ont empêché les papiers Jacobites de circuler chez eux ; ils déclarent la guerre à l'Empire, à la Savoye ; ils vont la déclarer à l'Espagne. Leurs armées sont suivies d'Imprimeries, comme du train de l'artillerie la plus formidable. Bientôt leurs écrits seront semés dans ces vastes contrées. Semblables aux serpens les plus venimeux, ils laissent leur poison dans la blessure qu'ils ont faite.

Cependant plus de 20 clubs se sont établis en Prusse ; un Anacharsis Cloots, en est le correspondant à Paris.

Il s'en établit en Dannemarck, en Suéde, en Russie, en Turquie même.

Plus de 40 existent en Angleterre, en Ecosse, en Irlande ; et leurs affreux papiers y circulent à l'ombre d'une loi trop tolérante.

Les loix d'un pays qui permettent une telle liberté, nous devons le dire, portent en elles-mêmes le principe de leur destruction.

Les Jacobins font la guerre ou profitent de la paix pour propager leur doctrine. Par-tout, ils soufflent la division et l'insurrection, en échauffant les esprits par l'idée d'une licence effrénée qu'ils appellent *la liberte* ; et par-tout la populace incapable de raisonner, n'attend que leurs succès pour les imiter ; sûre de trouver parmi eux des chefs, toujours prêts à la guider, et des secours actifs, dès qu'elle sera en insurrection.

Ce sont donc ces succès qu'il importe à tous les gouvernemens d'arrêter. Tels sont, disons-le, les fondemens sur lesquels les Jacobins ont établi leur république, que s'ils réussissent, toute l'Europe est perdue.

Et qu'aucun gouvernement ne se flatte que des traités puissent le soustraire au sort que les Jacobins lui préparent. Devrait-il compter sur des traités faits avec des scélérats coupables et capables de tous les crimes; avec des scélérats dont l'esprit ne change point, mais dont les personnes se renouvellent à certaines périodes, laissant à leurs successeurs un prétexte toujours prêt pour rompre les traités, lorsque leur intérêt le leur dictera.

Sur quel traité se reposer avec un corps qui marche à l'empire universel par une route nouvelle, dont la perfide adresse sait faire momentannément des avantages, à ceux avec qui elle ne traite aujourd'hui, que pour ne pas avoir trop d'ennemis sur les bras; mais qui sait retirer de ces avantages négligés mêmes, le profit bien réel de faire repandre par les propagandistes qu'il soudoye, les semences d'une révolution pareille à celle de la France, et de laquelle il a les moyens de profiter pour se payer, de la même maniere qu'il l'a fait en France, de ce qu'il a paru abandonner.

Que les riches, les capitalistes, les propriétaires, les négocians, enfin tous les citoyens honnêtes, qui possédent quelque bien et qui vivent paisiblement dans leur patrie, ne s'y trompent pas. Les révolutions ne sont bonnes qu'aux intrigans, et à ceux qui n'ont rien à perdre du coté de l'honneur ou de la fortune. Qu'ils jettent un moment les yeux sur la France.

Qui y regne? des scélérats. Qui y occupe toutes les places de leur administration monstrueuse? leurs complices. Les propriétaires sont dépouillés, les capitalistes volés, les marchands obligés de cacher leurs marchandises; toute liberté autre que celle de se rassembler aux Jacobins et de parler comme eux, est un crime capital: plus de religion, de morale: les monumens, les temples sont détruits, profanés, vendus: les assassinats sont ordonnés ou impunis:

Digitized by Google

au milieu de la plus affreuse anarchie, tous les crimes planent sur la surface d'un des plus beaux pays du monde. La dette nationale s'est depuis le commencement de la révolution, plus que triplée : le commerce, l'agriculture, sont ruinés; ces sources des richesses de la France sont taries; les bras qui auraient pu les ranimer sont sacrifiés à l'ambition d'une horde scélérate, qui achete les plus légers succès au prix du sang de mille malheureux, qu'ils ont égarés par l'espoir d'une liberté chimérique. Enfin l'assemblée constituante avait couvert la France de ruines, les Jacobins ont détruit ces ruines mêmes, et ont fait du plus beau Royaume de l'Europe, objet de la jalousie de ses rivaux, un objet de pitié pour ses plus cruels ennemis.

Quel est l'homme honnête qui ne frémira pas en songeant que c'est cette révolution et ses suites formidables, que les Jacobins veulent introduire dans sa patrie!

Quel est le véritable Anglais, qui voyant cette masse effroyable de maux, menaçant ce puissant royaume, ne crie à ses concitoyens de prendre les armes pour exterminer ces monstres?

Quoi! la France punie d'une maniere si désastreuse de la faute qu'elle a faite, disons mieux, du crime qu'elle a commis en favorisant la revolution de l'Amérique Anglaise, véritable origine de la sienne, serait un exemple perdu pour l'univers, témoin de son châtiment et de ses malheurs!

Quoi! les conquetes que le brave Cornwallis vient d'ajouter aux vastes possessions de l'Angleterre dans l'Inde, les Isles, le Canada, auraient le sort de St. Domingue!

Quoi! cette banque si riche, si solide, ce dépôt sacré des richesses et de la confiance de presque tous les citoyens, deviendrait la proie d'infames révoltés, et entrainerait dans sa chûte le crédit national; et la fortune de la majeure partie de l'Angleterre. Quoi! cette liberté qu'une Constitution heureuse, fruit de tant de veilles, de travaux, de peines et de troubles, a donnée aux Anglais, serait anéantie devant la licence, et succomberait sous les efforts d'une faction scélérate.

Cet arsenal unique dans l'univers, ces flottes nombreuses, ces magasins immenses; enfin, tout ce qui assura à cette isle puissante, sa gloire, sa grandeur, ses richesses et la suprématie des mers, deviendrait entre les mains des Jacobins; des instrumens de sa ruine, et de celle du reste de l'univers.

Non. Il est impossible que ces défenseurs des droits de tous les citoyens, n'ouvrent pas les yeux sur la conduite profonde des ennemis les plus cruels et les plus dangereux de cet empire, et qu'ils ne sentent pas la nécessité de prévenir leurs complots.

Il est impossible qu'ils ne se pressent pas autour du gouvernement, pour prendre conjointement avec lui, les mesures les plus propres à anéantir la contagion.

Il est impossible qu'ils ne le conjurent pas au nom de la patrie, justement alarmée, de cesser d'avoir égard à des intérêts mercantiles, d'un petit nombre de négocians avides, autant qu'inconsidérés, à qui les Jacobins achetent des vivres, dont l'exportation fait renchérir ici les denrées, et des armes dont ils se serviront, peut-être, bientôt contre l'Angleterre elle-même.

Il est impossible qu'ils ne lui représentent pas, qu'envain l'Angleterre s'enrichirait de tout l'or, qui est le fruit des crimes des Jacobins, si pour prix de cet or, elle leur laissait le tems, et leur vendait les moyens de la ruiner.

Il est impossible que tous les ordres de l'état ne se réunissent, pour lui procurer les moyens de sauver la liberté, la propriété, la vie et l'honneur des habitans de l'Angleterre, et ne lui conseillent de s'unir avec les Princes, ses alliés naturels, et d'oublier même les griefs qu'il peut avoir contre ses anciens ennemis; de se coaliser tous, avant qu'aucun d'eux soit affoibli par quelques pertes considérables, afin de faire un effort combine et soutenu, qui puisse écraser, d'un seul coup, l'ennemi de l'humanité entiere, qui ose s'en dire l'ami, lors même que sa politique, ses meurtres et ses brigandages, menacent l'Europe de la replonger bientôt dans toutes les horreurs des siecles, dont l'histoire nous fait frémir encore aujourd'hui.

Réponse à M.

Londres ce 9 Décembre 1792.

MONSIEUR,

DANS l'histoire des siecles, il arrive des époques de corruption, où de grands malheurs sont nécessaires, pour rappeller les hommes aux grandes vérités. Nous étions sans doute parvenus à ce moment marqué par la vengeance céleste, puisque nous en éprouvons les fléaux d'une maniere si terrible. Le ciel avait frappé d'aveuglement et d'endurcissemsnt presque tous les Souverains; ils ont négligé de se lever tous à la fois, pour frapper de concert le monstre qui menaçait de les dévorer; et déja plusieurs d'entre eux ont disparu. Déja l'Electeur de Mayence, le Prince de Liege, l'Evêque de Spire, le Duc de Savoye, le Souverain des Pays-Bas, sont dispersés comme les oiseaux du midi devant l'Aquilon; des armées puissantes ont été anéanties; la faible et pusillanime Europe, attendait leurs succès pour se déclarer. Des revers ayant pris la place des victoires, elle a essayé de se couvrir de sa faiblesse, sous le nom de neutralité. Elle a proclamé son impuissance, et bientôt le crime heureux n'a plus gardé de mesure; il a décrété solemnellement à la face de l'univers : *guerre à tous les gouvernemens, au nom de tous les peuples; assistance et protection à tous ceux qui se révolteront.* -- En conséquence, Dumouriez marche à Vienne; Kellermann se porte sur Rome; la Hollande va être envahie; Naples, Venise et Gênes sont dans les convulsions de la mort; Berlin est ajourné; Madrid tremble; un jeune courtisan vient d'y remplacer un vieux philosophe, et il ne soutiendra pas mieux l'Espagne que son prédécesseur; enfin St. Pétersbourg et Stockholm, comptent leur éloignement et leurs glaces, comme leurs meilleurs remparts contre nos missionnaires.

Cependant, il est un terme à tout, et la main invisible qui a corrigé l'Europe, ne permettra point qu'elle périsse. Elle la soutiendra contre ses destructeurs. La vertu n'étant point la base de leur nouvelle doctrine, elle s'écroulera nécessairement ; qui fonde un empire sans morale, bâtit sur le sable, a dit l'Ecriture ; et le Roi prophete a annoncé, il y a 3000 ans, aux novateurs actuels, leur sort prochain : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Cette main invisible a placé au sein de l'Europe deux nations chez lesquelles la morale, le bon sens et l'énergie, semblent fixés comme un dépôt perpétuel, afin de prévenir le bouleversement total de l'humanité. Défendues, l'une, par les flots de la mer, et l'autre par ses rochers, elles seront les barrieres qui arrêteront la propagation des nouveaux principes. La Suisse et l'Angleterre sauveront l'Europe. Déja elles se sont prononcées, et le Jacobinisme a reculé devant elles. Le vice ne peut soutenir les regards de la vertu.

Ainsi, Monsieur, rassurez-vous ; cette isle si florissante qui sert aujourd'hui d'asyle à tant d'infortunés, ne sera point agitée par les troubles de notre patrie, mais son influence ranimera toutes les autres Puissances. On a accusé sa longue neutralité, mais ses accusateurs ont-ils bien vu, ont-ils bien senti, que des efforts partiels de son Souverain, ne pouvaient être qu'insuffisans ; que l'Angleterre ne pouvait agir efficacement, sans que la nation toute entiere ne déclarât la guerre aux perturbateurs du repos public : que pour faire mouvoir une aussi grande nation, il fallait qu'un certain laps de temps eut découvert à toutes les classes de ce *vraiment bon* peuple, la vérité de nos crimes, déguisés avec art, le caractere des criminels, le brigandage des factieux, la misere et la disette qui affligent toutes les classes, la stagnation du commerce, la ruine des manufactures, la décadence des arts ; il fallait qu'ils vissent de leurs propres yeux le spectacle si touchant de nombreux milliers de citoyens proscrits, fugitifs et dépouillés ; (1) de femmes et d'enfans demandant leurs peres, et ne pouvant jouir de leurs embrassemens ; il fallait que nos larmes brûlantes vinssent réchauffer

tous les cœurs, pour que l'accord de la nation et du gouvernement fut unanime ; car on ne saurait se le dissimuler, Monsieur, l'armée ennemie est de plus de 500,000 hommes : elle a pour auxiliaires les brigands de tous les pays, elle dispose de trésors immenses, et elle peut les renouveller chaque année par la terreur ; (2) il faut donc que toute la vertu du globe tombe à la fois, et pese de tout son poids sur ce foyer de destruction ; qu'elle en comprime toutes les issues, et que rien n'en puisse sortir. L'exemple de l'Angleterre sera suivi, et les coupables seront enfin châtiés.

Bénies soient à jamais ces associations formées par toute la Grande-Bretagne, sous les auspices de la liberté et de la propriété, pour maintenir la constitution Monarchique, contre les atteintes des républicains et des applanisseurs : leurs membres nombreux ont senti que dans une république il arrive toujours tot ou tard, qu'un citoyen devient plus puissant que les loix, et que dans une Monarchie, personne ne peut jamais être aussi puissant que le Monarque, qui est le protecteur des loix. Ils ont vu par les exemples des temps passés et modernes, que dans une république on cherche toujours la liberté, et qu'on en jouit toujours dans une Monarchie bien constituée. En effet, on dirait que la Providence a placé un Trône chez toutes les nations, et que la société y souffre une espece de violence, tant qu'il n'est point rempli ; s'il vient à l'être, l'ambition frémit, mais elle n'ose plus s'approcher qu'avec respect de ce Trône, sur lequel elle aurait pu prétendre de monter. La Monarchie en donnant un chef à l'état ; assure à la liberté et à la tranquillité des citoyens, un protecteur tout puissant ; et quand bien même elle n'aurait que ce seul avantage au dessus du gouvernement républicain, elle lui serait encore preferable.

Bénie soit cette heureuse Constitution, où la démocratie conserve son énergie sans danger ; l'aristocratie ses lumieres et ses richesses, sans orgueil ; et le pouvoir Royal, toute sa force pour faire agir les ressorts du gouvernement, sans violence ; combinaison ingénieuse de pouvoirs balancés, d'où re-

sulte le peuple le plus libre, le plus moral et le plus puissant.

Béni soit ce gouvernement, qui de bonne heure a imposé le silence de la terreur aux factieux, reprimé les libelles, cassé les hommes qui souillaient leurs emplois par leurs opinions, convoqué la nation, et déployé un appareil de puissance capable d'épouvanter tous les scelerats, sans diminuer la confiance du propriétaire.

Hélas! c'est ainsi que dans notre malheureuse France, nous appellions auprès du Trône, nous implorions tous les propriétaires du royaume. Moins sages que les Anglais, nos maitres en économie politique, le systeme de vanité l'a emporté sur celui de propriété, et nos prétentions ont empéché nos précautions. C'est aujourd'hui plus que jamais que l'on s'apperçoit du mauvais systeme de defense que la noblesse Française avait adopté; c'est aujourd'hui, mais trop tard, que l'on peut juger cet inconcevable delire, qui à la voix de quelques ambitieux, a poussé hors du royaume presque tous les propriétaires, et qui a répandu sur toute la Noblesse plus de deuil que les batailles de Crecy, de Poitiers et d'Azincourt.

Ne craignez point un sort pareil pour l'Angleterre. Un de leurs écrivains distingués, comparait avec raison les cris des révolutionnaires Anglais à la sauterelle qui bruit sous l'herbe, tandis que le paisible taureau, (John Bull,) pait tranquillement à l'ombre du chene Royal : déja leurs journaux incendiaires sont supprimés : leurs apotres sont arretés; cette banque si riche, cet arsenal si formidable sont protégés contre une invasion soudaine; les troupes nationales sont convoquées par le Roi, elles sont à ses ordres, et non à ceux d'un general insurgent. La paix intérieure est assurée; des flottes nombreuses vont faire respecter celle de toutes ses possessions lointaines; le corps politique va se réunir auprès de son chef, supporter avec loyauté ses vigoureuses mesures, et la liberté Anglaise reposera tranquillement au milieu des instrumens des despotes.

Permettez-moi cependant, Monsieur, de différer d'opinion avec vous sur la coalition que vous regardez comme nécessaire à l'extinction du volcan

Jacobite. L'expérience a prouvé depuis Agamemnon, jusqu'à M. d'Orvilliers, et au Duc de Brunswick; que toutes ces grandes associations de Rois, ces ligues de Puissances, ces armées et ces flottes combinées, avaient presque toujours manqué le but auquel elles étaient destinées; et certes, jamais temps ne fut moins propre que le temps présent à renouveller la coalition qui vient d'échouer. Si l'on ne peut éviter dans aucun temps les haines particulieres, les rivalités de voisinage, à plus forte raison, faut-il les craindre aujourd'hui que des revers communs, que des correspondances secretes imprimées par les Jacobins, ont répandu de l'aigreur dans des esprits, que le même intérêt et le même sentiment devraient animer. La différence des tactiques des diverses armées serait encore un empêchement insurmontable — la difficulté de faire mouvoir et correspondre à la fois tant de ressorts, donnerait un avantage immense à nos propagandistes, qui de leurs cavernes dictent des ordres prompts et précis, et les font exécuter avec la rapidité de l'éclair. C'est en fourageurs qu'il faut attaquer ces enfans perdus, c'est par tous les points qu'il faut pénétrer à la fois chez eux; la ridicule idée d'un congrès et d'une armée combinée, a été assez long-temps le principal effort de la politique, assez long-temps les Souverains ont été les dupes des ministres les plus insignifians; ils doivent briser, et leurs vieilles routines de la diplomatie, et même les regles de leur tactique : attaquées par des foux, c'est en furieux qu'ils doivent les repousser; c'est avec le fanatisme de l'ordre qu'il faut combattre le fanatisme de la licence; c'est la Couronne qui doit renverser le bonnet Jacobin, ou être détruite elle-même; avec de tels élémens tout contact est du plus grand danger; le plus grand tort serait de faire des prisonniers; leur contagion infecterait tous les corps environnans, et rendrait le mal irremédiable. L'humanité doit jetter un voile en cette occasion; mais la connaissent-ils l'humanité, ceux qui condamnent à mort (3) des femmes, des vieillards, qui se sont dérobés en tremblant aux poignards du 2 Septembre, et pourront-ils, oseront-ils se plaindre, que l'esprit de conquête soit substitué à celui de rapine, quand ils verront le propriétaire venir l'epée à la main reprendre

le champ qui lui a été dérobé par la puissance des piques.

Mais je m'apperçois que je laisse entrainer ma plume par le sentiment qui me transporte; j'ai parlé du propriétaire émigré venant reconquérir son champ, ou mourir aux lieux où il aima, aux lieux où il fut aimé; hélas! vain espoir, il ne leur reste plus même la consolation de penser qu'ils pourront mêler leurs ossemens aux ossemens de leurs peres, leurs cendres aux cendres de leurs aïeux. La conquête étrangere est devenue inévitable. *Barbarus has segetes!*

Elle n'existe plus cette armée brillante de gentilshommes et de Princes, où tant de luxe, de folie étaient d'abord excusés par tant d'honneur et de courage, et ont été remplacés par tant de misere et de désespoir. Les Princes freres du Roi, plus malheureux encore que lui, vont aller cacher leur oisiveté forcée, dans les Cours du Nord et du Midi. L'Angleterre recele aujourd'hui plus de la moitié de leurs compagnons d'infortune. (4) Au moins s'ils profitent des exemples de vertu, d'ordre et de raison qui les frapperont en ce royaume, leurs malheurs, leurs privations auront eu leur prix, et de vaines illusions cesseront pour jamais d'affliger leurs pensées.

Les Souverains doivent donc développer en 1793; les dernieres ressources de leur puissance, et se défier par dessus tout, des opinions de leurs Ministres. Quand la Couronne est attaquée, un administrateur ne doit plus avoir qu'une opinion. Qu'on se rappelle que le Roi de France écouta M. Necker, et que du rapport du 28 Décembre 1788, à l'oraison funebre (5) de Louis XVI, par ce Ministre, l'intervalle ne fut pas de 4 ans. — Si l'heureux Dumouriez a conquis tout le Brabant en 15 jours, il ne le doit qu'au systéme mesquin du Ministre Lascy, qui a cru que 30,000 hommes pouvaient suffire à garder une frontiere immense et toute ouverte, contre les citadelles et la multitude de France; et cependant ce M. de Lascy avait donné la mesure de ses connaissances militaires dans la maniere dont il défendit, et perdit, il y a peu d'années, le Bannat de Témeswar avec un cordon de troupes.— La Noblesse Française doit sa destruction à ce systême inhumain, qu'ont soutenus Mrs. de Mercy et de Breteuil, de représenter un Roi captif, autrement que

par une regence active. — Le vieux d'Aranda, tout bouffi encore de sa correspondance philosophique avec Diderot et Condorcet, a empêché son maître de déployer le caractere qu'un Bourbon devait faire paraître dans cette grande occasion; et son successeur, (7) de quelque énergie qu'il soit doué, ne trouvera pas dans l'opinion qui l'environne, l'appui dont son Prince a besoin. — Je ne parle point des autres cabinets dans lesquels l'esprit de Jacobinisme, ou ce qui est pis encore, l'esprit de terreur a jetté des racines plus ou moins profondes; je ne parle pas sur-tout de l'étrange choix qui avait été fait d'un général philosophe, pour arrêter au mois d'Août une révolution philosophique: (8) je me contente de vous indiquer la nécessité où sont les Souverains de défendre corps à corps, leurs prérogatives et leurs personnes, et de me rejouir avec vous de l'exemple de la vraie politique que le peuple Anglais leur donne dans le moment actuel.

Cependant les républicains Français se flattent encore de quelques alliances sur le continent. Qu'ils suppriment donc pour y parvenir, le dégoûtant récit de leurs odieuses séances. Qui voudrait, qui pourrait s'allier avec ces hommes qui déja deux fois ont trompé l'Europe; qui ayant d'abord forcé le gouvernement à s'abaisser à la hauteur d'un d'André et d'un Chapellier, les ont obligés de se ravaler ensuite au niveau de Brissot. Descendraient-ils enfin jusqu'à Marat et Jourdan, lorsque ceux-ci auront arraché à la faction Brissot (9) son mobile pouvoir; et le Ministre de Georges III, serait-il condamné à traiter avec un Robespierre? Non, la république Française ne peut avoir d'alliés; aucune Puissance ne peut la reconnaître : la guerre perpétuelle, voilà son seul partage, car il en est des corps politiques, comme des individus; là où l'amitié est impossible, la haine devient un devoir.

Je termine cette lettre déja trop longue, en m'unissant aux vœux que vous faites, Monsieur, pour l'anéantissement de cette race impie, et je vous assure de mon respect.

P. . . . . .

NOTES.

(1) La haine des ennemis des refugiés les pourfuit encore fur la terre hofpitaliere qui les a accueillis. Privés de toute propriété, hors d'état par conféquent d'acquitter leurs engagemens, on a vu de ces engagemens achetés par les Jacobins, & envoyés à des étrangers domiciliés à Londres. Ainfi, moyennant un parjure, on peut arracher à ces malheureux leurs derniers moyens de fubfiftance; on peut réintégrer à Newgate les victimes échappées de l'Abbaye. Il nous était refervé de donner ce dernier exemple de barbarie! on peut, & l'on doit efpérer que la fageffe du Parlement Britannique s'en occupera; car ce ne font point de vrais Anglais, ce font des étrangers qui y font ce commerce fcandaleux.

(2) Plufieurs acquéreurs des biens du Clergé, forcés d'émigrer *comme les autres*, ont déja vu remettre en vente ces propriétés ufurpées, en attendant que le fecond acheteur frauduleux les voie paffer à fon tour dans une quatrieme main. Un tel fyftême de finance parait d'abord inépuifable; mais un peu de réflexion fuffit pour faire voir qu'avant quatre ans les terres de France feront bientôt réduites par ces mutations à l'état des terreins que M. Morrifs, de Philadelphie, poffede fur les bords du lac Ontario. Alors nous ferons arrivés au point où M. St. Juft nous prédit que nous parviendrons inceffamment : *république & mifere*.

(3) Dans l'affemblée Conftituante, lorfque le *vertueux* Pétion, & *l'incorruptible* Robefpierre, faifaient leur cour aux brigands, aux dépens de la raifon & de la juftice, ils furent les plus chauds partifans de l'abolition de la peine de mort. On peut relire leur difcours. Les brigands & Robefpierre, font-ils devenus maîtres? la mort plane fur toutes les têtes; chaque loi a pour refrain : *la peine de mort*. Fuit-on ces Meffieurs pour éviter la maffue du Capitaine Rotondo, rien que la mort encore n'eft capable d'expier un pareil forfait! Puis fiez-vous à la philantropie des philantropes!

(4) On ne doit point juger de l'état des émigrés, par ceux qui ont pu gagner le rivage d'Angleterre. C'eft à Maeftricht, en Hollande, dans les Electorats qu'il faut voir les débris de l'armée des Princes. C'eft le fac de Jérufalem, c'eft l'invafion du Mexique. La plume fe refufe à en tracer le tableau. Qu'on juge de leur détreffe, puifqu'une partie d'entre eux préfere en rentrant en France, s'expofer à une mort certaine, plutôt que de traîner dans l'étranger une vie honteufe & pénible.

On fait avec quelle barbarie la municipalité de Paris a fait décapiter 9 émigrés pris lors de la retraite; les Princes avaient 300 prifonniers à leur difpofition, ils les renvoyerent en France. Ce trait doit faire juger la différence des deux caufes. Ces 9 émigrés étaient tous Gardes-du-Corps. Ils étaient malades à la fuite de l'armée, & conféquemment n'avaient point été pris les armes à la main.

C'eſt une choſe digne de remarque, & une des ſingularités de cette révolution, que ce ſoit encore un 5 Octobre que les Gardes-du-Corps ayent été fuſillés par les gardes nationaux, ſans pouvoir leur répondre. Les armées combinées ſe retiraient; le corps des émigrés Français, avait ordre de ſe rendre à Stenay; où étaient au 5 Octobre les Princes qui avaient couché au château de Sille; le boute-ſelle ſonna à deux heures du matin. Sur les cinq heures, comme la colonne des Gardes-du-Corps montait ſur une éminence pour gagner le chemin de Stenay, une canonade très-vive de deux canons, poſtés au coin d'un bois, ſe fit entendre. Les Gardes-du-Corps en reçurent plufieurs décharges, qui heureuſement ne leur tuerent que des chevaux. On vit enſuite déboucher un corps d'infanterie & cavalerie, composé d'environ 1800 hommes. Cette troupe était partie de Sédan pour tenter d'enlever les Princes pendant la nuit. Elle y fut parvenue, ſi des ſoupçons qu'on en avait eu, n'avaient décidé à faire ſonner le boute-ſelle dans la nuit. Les Gardes-du-Corps ſéparés de cette troupe par un ravin marécageux qui ne leur permettait pas d'attaquer en face, furent obligés de recevoir le feu de cette troupe ſans pouvoir lui répondre. M. le Maréchal de Broglie leur donna ſur le champ l'ordre de ſe former en bataille, ſur le grand chemin même, afin de cerner le bois, ce qu'ils exécuterent. Pendant ce temps, la brigade Irlandaiſe, composée des Régimens de Berwick & de Walsh, M. le Duc de Fitz-James, Colonel en tête, s'avança, la bayonnette au bout du fuſil, droit ſur le bois. Les patriotes effrayés de cette manœuvre s'y retirerent en emmenant leurs canons. Berwick en joignit pourtant une grande partie, & la gendarmerie à cheval, M. d'Autichamp à ſa tête chargea dans la plaine tout ce qui ſortait du bois. Les patriotes perdirent à cette affaire 150 hommes tués, & 50 priſonniers. Les émigrés n'y perdirent qu'un ſeul homme, M. de la Porte, Aide-de-Camp de M. d'Autichamp. Il fut aſſaſſiné par un garde national à qui il avait ſauvé la vie : l'indignation que cet acte de férocité inſpira à la gendarmerie, cauſa l'incendie de 4 villages, qui furent brûlés ce jour là.

(5) J'appelle ainſi l'apologie de Louis XVI, que vient de publier M. Necker, ſous le titre de *Réflexions adreſſées a la nation Françaiſe, &c.*

(6) M. de Laſcy eſt la ſeule cauſe de la conquête du Brabant. Il a cru dans ſes léſineries habituelles, que 30,000 hommes ſuffiraient pour le garder, & il a tout perdu. Dumouriez ne doit ſes ſuccès qu'à la multitude de petits corps qu'il a eu à combattre. Jamais il ne s'eſt préſenté devant lui plus de 14,000 hommes. C'était là toute la force de l'armée Autrichienne à la bataille de Jemappe; elle fut attaquée par plus de 60,000 hommes, & ces 60,000 hommes ne s'avançaient encore que lentement, & ſous la protection d'une artillerie de pieces de 24, auxquelles on ne pouvait répondre que par du 8. Les diſpoſitions de Dumouriez étaient dignes de l'originalité de ſon eſprit; l'élite de ſes troupes de ligne, qu'il réſerve peut-être pour une meilleure occaſion, était en arriere du corps des volontaires nationaux, avec des canons pointés ſur eux en cas de défection. Avant le combat, Dumouriez harangue ſes volontaires, & leur dit que c'étaient eux qui avaient fait la révolution, & que leur devoir était de la ſoutenir. La rivalité du Duc Albert & du Général Beaulieu, le ſervit

vit encore mieux que ses dispositions. En effet, si Beaulieu eut été cru, on aurait attaqué pendant la nuit, & rendu par là le gros canon inutile. M. le Duc, conduit par M. de Seckendorff, son Aide-de-Camp, ne le voulut pas; & la bataille eut lieu, comme Dumouriez le desirait. Cependant, si l'armée Autrichienne avait eu de la grosse cavalerie, la victoire lui fut restée. Cette cavalerie eut détruit le centre de l'armée de Dumouriez, déja ébranlé par les Hongrois, & l'armée eut été coupée. Des Hussards & des Hullans ne purent écraser des masses d'infanterie. Les dragons de la Tour & de Cobourg, & sur-tout les 4 bataillons de grenadiers Hongrois de Bardedetzky, Morzin, Lowen & Puckler, firent des prodiges de valeur, mais en pure perte. Cependant on avait depuis quinze jours à Liege, Royal-Allemand, Saxe, Berchiny, les Gardes-du-Corps, la Gendarmerie, prêts à se donner à qui aurait voulu les employer : des formalités ministérielles en ont empêché!

La victoire de Dumouriez lui a coûté de 8 à 10,000 hommes. Beaulieu n'en a perdu que 1800; l'on ne peut pas regarder comme une déroute une retraite dans laquelle l'ennemi sauve tous ses canons. La gasconade de 300 hommes tués & 600 blessés seulement, du côté de Dumouriez, a bien vite été prouvée par les accusations même portées contre les fournisseurs des lits d'hôpitaux.

Après la prise de Bruxelles, le systême de défense a toujours été le même. On a voulu défendre le cours de la Meuse avec des détachemens; Clairfayt & Staray près de Liege avec 8000 hommes, Beaulieu sous Namur avec 12,000, un gros corps à Huy, & quelques garnisons composaient tous les débris de cette armée du Brabant. Ils n'ont pu empêcher Namur, Liege & le Général Staray de succomber; l'armée Autrichienne sera renforcée avant la fin de Décembre de 40,000 hommes, qui se joindront aux 10,000 du Prince de Hohenlohe, & à environ 10,000, reste de l'armée du Brabant : ces 60,000 hommes feront destinés à reconquérir les provinces Belgiques, & à repousser Dumouriez en France, si toutefois les agitations intestines ne l'ont pas forcé à une marche retrogade. Tous les gros équipages des Autrichiens sont dans la province du Limbourg. Les troupes qui arrivent, traînent avec elles l'artillerie qui foudroya Belgrade, & l'Empereur, dit-on, commandera lui-même en personne.

Les lettres de l'armée Prussienne portent que la discipline s'y rétablissait, que l'esprit en devenait excellent, & que soldats & Officiers brûlaient de reprendre leur revanche. Cette armée réduite à 30,000 hommes, sera augmentée de pareil nombre vers le 15 Janvier. Le Roi fait venir jusqu'au régiment de ses gardes à Postdam.

La diete de Ratisbonne a enfin déclaré que l'empire était en danger, & elle a commandé l'armement du *triplum* des cercles; ce qui porte alors le nombre des troupes Impériales à 120,000 hommes.

Dumouriez a eu l'impudeur d'annoncer que sa derniere victoire devant Liege, lui avait coûté tout au juste 3 hommes. Sur cela un plaisant disait de lui : *encore une bataille de dix heures, & l'on verra qu'il trouvera dix hommes de plus dans son armée.*

(7) M. de Godoi, qui de simple Garde-du-Corps, est devenu en moins de deux ans Duc d'Alcudia, & premier Ministre.

(8) Quelque chose qu'on ait déja dit de M. le Duc de Brunswick, on ne peut le voir reparaître sur la scène, sans revenir en-

core sur une campagne qui a produit d'aussi affreux résultats; & sur les fautes qui en ont empêché le succès. Je dois ici ajouter quelques nouveaux détails à ceux que j'ai déja donnés.

On a vu que la principale cause de la retraite a été l'insuffisance des armées combinées, & la fausse idée qu'on s'était faite des patriotes; non-seulement on peut reprocher ce mauvais calcul au Général en chef, mais on lui objecte encore que ces armées n'étaient pas même portées au nombre annoncé; de maniere que les sieges & communications étaient impraticables, ---- que la guerre a été entreprise trop tard, ---- que les plus mauvaises dispositions avaient été faites pour les subsistances, ---- qu'il n'y en avait que pour 50,000 hommes, tandis que l'on avait plus de 100,000 bouches à nourrir, ---- que les transports avaient mal-à-propos été ordonnés par la Moselle, puisque cette riviere cesse d'être navigable aux mois de Juillet, Août & Septembre, ---- que l'on a perdu au moins 50 jours dans les éternels camps de Coblentz, de Trêves, de Montfort, de Chesnieres & de Verdun, ---- que la contre-révolution a été entreprise sans aucun plan concerté & détaillé, à peu-près comme la révolution fut commencée par MM. Necker & La Fayette; & que le mauvais succès de l'une ne doit pas plus étonner que les désastres de l'autre, puisque M. de Brunswick, tout imbu des maximes du club de 1789, estimait M. Necker, plaignait M. de La Fayette, méprisait tous les Généraux qu'il avait l'honneur de commander, n'aimait que lui, & ne consultait que M. de Tempelhoff, chef de l'artillerie Prussienne.

Le choix de ce Prince pour Généralissime avait été décidé, d'après une réputation dont on n'avait pas suffisamment examiné le fondement. On n'avait pas fait assez d'attention à son caractere irrésolu, & à son amour-propre bien connu, qui le rendait avide d'une gloire qu'il voulait acquérir sans partage. D'ailleurs un Général livré à la philosophie, & à ce qu'on appelle la philantropie, était peu propre à diriger une entreprise contre des hommes, qui, en employant des moyens odieux pour effectuer leurs projets, rendaient nécessaires des mesures souvent extrêmement rigoureuses, qui demandaient à être suivies dans toute leur étendue, & sans hésitation. Le défaut de caractere dans le Duc de Brunswick, s'est complettement montré depuis qu'il a été à la tête d'une entreprise qui exigeait sur-tout, la plus grande énergie, & la plus grande persévérance. Les talens de ce Prince, ont été insuffisans pour parer aux inconvéniens qui devaient résulter de ses défauts.

Par une suite de son avidité pour une gloire sans partage, il avait affecté de vouloir conduire seul, même les plus petits détails. Il n'avait en conséquence, pour coopérateurs, ou assistans immédiats de ses travaux, qu'un Officier, pour les fonctions de Maréchal-des-logis; deux Aides-de-camp, & un secrétaire. Toute la direction de l'artillerie & du génie, était confiée à un seul homme, à qui le Duc n'osait opposer aucune contradiction, & dont le caractere jaloux, ainsi que celui du Général, le portait à écarter tous les autres avis. Cette circonstance a rendu totalement inutile la résolution qu'on avait prise d'attacher dix Officiers du génie Français à l'armée Prussienne.

Le Duc était en même temps mené à la baguette, par un commis du bureau de la guerre, attaché à son armée pour la direction des subsistances, conjointement avec le Commissariat de guerre, qui était sous tous les rapports, l'établissement le plus vicieux qu'on put imaginer.

Le

Le même Général qui rebutait les principaux & les anciens Officiers de son armée, qui ne les consultait jamais, qui manquait aux mêmes précautions à l'égard des Généraux Autrichiens, auxquels il faisait sentir l'autorité de son commandement, était littéralement le très-humble serviteur de son Commandant de l'artillerie & du Commissariat de guerre, envers lesquels il ne savait jamais employer le ton du commandement.

Il parait donc que le Duc de Brunswick était par son caractere personnel, absolument au dessous de la tâche immense qu'on avait eu l'inconsidération de lui confier, & dont il avait eu la présomption de se charger.

Les petits ménagemens, dans la conduite ordinaire de la vie, qui sont communément employés par les hommes médiocres, & qui donnent néanmoins à leur conduite une certaine teinte de sagesse & de probité, par laquelle on se laisse assez généralement séduire, jointe à une grande application aux détails militaires, & à des soins vigilans & assidus dans l'administration facile d'un très-petit état, avaient suffi pour procurer une grande réputation à un Prince brave jusqu'à la témérité dans sa jeunesse, heureux dans une entreprise en Hollande, favorisé par toutes les fautes de ses adversaires, qui avaient couvert les siennes, cajolé par le grand-Frédéric dans ses écrits, flatté & encensé par les gens-de-lettres, dispensateurs de la réputation dans le siecle actuel, loué par tous les étrangers, qu'il avait visités chez eux, ou accueillis avec une politesse extrême chez lui.

C'est en très-grande partie sur la réputation du Duc de Brunswick, que l'Empereur s'était décidé avec une magnanimité admirable, à lui confier le commandement de ses armées, quoique le Duc dut être lui-même placé à la tête d'une armée Prussienne, où le Roi de Prusse se trouverait pour recueillir la plus grande partie de la gloire, que l'on se flattait d'obtenir par des succès, sur lesquels on ne paraissait pas pouvoir élever des doutes.

Loin de répondre à la générosité de l'Empereur, le Duc de Brunswick semblait avoir pris à tâche de mettre les armées Autrichiennes hors d'état d'exécuter aucune entreprise d'éclat. Nulle part il n'a laissé aucune de ces armées, soit en assez grande force, soit assez constamment dans le même local, pour pouvoir tenter ou achever aucune opération utile.

Il dégarnit les frontieres du côté du Brabant, & ensuite ordonna le siege de Lille, avec un corps qui ne pouvait seulement pas investir cette place. On semblait vouloir exposer à tous les dangers du voisinage, des forces assez supérieures en nombre pour compenser leur indiscipline & leur inexpérience.

On affaiblit l'armée du Prince d'Esterhazy, en en détachant le corps du Comte d'Erbach, qui vint inutilement se placer devant Thionville, au moment où une résistance soutenue en raison de la mollesse de l'attaque, avait démontré l'insuffisance des moyens dirigés contre cette place.

Pendant que le corps du Comte d'Erbach marchait, & avant qu'il fut arrivé, on avait démembré l'armée du Prince d'Hohenlohe, pour la poster inutilement contre la forêt d'Argonne avec les Hessois, qui resterent également en panne, sans savoir à quoi ils étaient destinés.

L'armée de Clairfayt fut retenue devant Longwy, plusieurs jours après la reddition de cette place, tandis qu'elle aurait pu employer le même tems à faire avec un succès, très-probable alors, le siege

de Montmédy, avant de ſe porter ſur Sedan, où elle fut portée enſuite.

Au moment où le Général Clairfayt allait entamer le ſiege de Sedan, dont la ſoumiſſion était auſſi importante que facile, on le fit rejoindre tout-à-coup l'armée Pruſſienne, qui venait d'effectuer avec quelques bombes la reddition de Verdun, où elle perdit enſuite dix jours avant de ſe porter ſur l'ennemi. On laiſſa raſſembler les divers corps de la baſſe Meuſe, des Evêchés & de l'Alſace, tandis que le Duc pouvait les faire attaquer tous ſéparément.

Tandis que le Duc négligeait ces occaſions, il mépriſait les avis qu'on lui donnait, & les inſtances qu'on lui faiſait pour occuper le paſſage important des Iſlettes, qui reſta dégarni pendant pluſieurs jours, que le Duc laiſſa écouler, ſans faire d'autres mouvemens que deux, qui tendaient à éclairer les environs de Verdun. Ce fut alors que le Général Kalkreuth, ayant pouſſé juſqu'au delà de Clermont, propoſa au Duc de lui faire occuper la gorge par laquelle paſſe la grande route de Verdun à Châlons, but aunoncé de l'armée Pruſſienne.

Il eſt remarquable que le temps employé devant Verdun, fut conſtamment beau, & que ſi le lendemain de la reddition de cette ville, l'armée Pruſſienne eût marché en avant, elle était maîtreſſe de la route de Châlons, & ne pouvait rencontrer ſes ennemis que dans les plaines, où tout était à leur déſavantage, tandis qu'en les laiſſant ſe poſter ſur des hauteurs, couvertes par une forêt, & formant une chaîne dans une gorge reſſerrée, ils avaient tout l'avantage de leur artillerie.

Les pluies ne commencerent que le jour du départ de l'armée Pruſſienne de Verdun, d'où le Duc lui fit prendre une route très-difficile, & qui ne pouvait la conduire que dans les plaines ſtériles de la Champagne, tandis qu'après avoir négligé d'occuper le paſſage des Iſlettes, il aurait pu ſe porter par la gauche ſur St. Dizier, & laiſſer Verdun couvert par des Autrichiens & des Heſſois, qu'il tint enſuite devant la forêt d'Argonne.

Par le parti qu'il prit de ſe porter ſur la droite, il ſe trouva placé dans un pays ſtérile, tandis que ſes ennemis eurent conſtamment un débouché ouvert du côté le plus fertile du canton, ſavoir la Vœvre, le Barrois & le Pertois.

Le Duc avait encore une facilité qu'il négligea, d'enlever ou de rendre très-difficile cette reſſource aux ennemis, en pouſſant plus avant ſon avant-garde, & en prolongeant ſa droite qu'il aiſſa dépaſſer par la gauche de l'ennemi, à laquelle il pouvait oppoſer le corps du Général Clairfayt, qu'il tint inutilement en ſeconde ligne.

Les convois de l'ennemi pouvaient encore être inquiétés d'une autre maniere, en joignant à un corps de Français royaliſtes, un détachement du corps du Prince de Hohenlohe qui le deſirait; ce détachement, en ſe portant ſur la haute Meuſe, aurait obſervé le Barrois, en même temps qu'il aurait fait refluer ſur Verdun, pour en former des magaſins, toutes les ſubſiſtances dont ces ennemis profiterent.

Il ſemble que dès l'arrivée du Duc devant Verdun, il avait déja reſſenti l'inquiétude que ſon manque de réſolution pouvait ſeul lui cauſer, puiſqu'il dit à un Français, dans un moment d'effuſion, que s'il voulait ſuivre ſon opinion, il propoſerait au Roi de Pruſſe, de terminer là ſon entrepriſe, & de ramener tout de ſuite ſon armée dans ſes états.

La prise de Verdun semblait avoir ranimé ses espérances. Il se flatta alors de pouvoir terminer la campagne par un succès complet, en resserrant les ennemis qui venaient tous se rassembler entre Clermont & Châlons, & dont il semblait vouloir à dessein favoriser la réunion, sans doute dans l'idée de détruire à la fois toutes leurs meilleures troupes.

On ne saurait expliquer autrement son inaction, jusqu'à ce que cette réunion eut été effectuée. On doit même le présumer d'après la confiance avec laquelle il dit en partant de son camp devant Verdun, au Baron de Breteuil, les paroles rapportées au Numéro précédent.

Il est inutile après tant de fautes militaires, de reparler encore du mépris & de la barbarie avec laquelle le corps des émigrés fut traité, compromis & dispersé, d'une maniere sans exemple. Devait-on le laisser sans l'employer, ou l'employer sans avoir le dessein de s'en servir? & M. de Brunswick, en leur témoignant un mécontentement si continu, si prononcé, après les avoir comblés d'honnêtetés à Coblentz, n'aurait-il pas suffisamment donné lieu de croire, qu'il était venu en France assouvir une vengeance de trente ans contre la Cour, si des preuves écrites, qu'il a eu l'imprudence d'y laisser, permettaient d'en douter?

Les partisans de M. le Duc de Brunswick, trouveront févere cet examen de sa conduite, mais qu'ils réfléchissent au mal irréparable qu'il a fait, & au sort actuel de Louis XVI, & ils verront, si l'histoire & le malheur admettent des ménagemens. Le mémoire apologétique de M. le Duc, qui va paraître au premier jour, fera la matiere d'un nouvel examen.

(9) Depuis que le pouvoir national a été substitué en France, au pouvoir Royal, on a toujours vu le parti le plus sage chassé par le plus violent; celui du Roi, par La Fayette; celui du premier comité de Constitution, par Mirabeau & Chapelier: celui de Mirabeau par Barnave & les Lameth; celui de Barnave par Brissot, & celui de Brissot à son tour dépopularisé par les héros du 2 Septembre. Chacun de ces Messieurs ayant voulu de la révolution, jusqu'à un certain point, a été obligé de céder la place à un successeur plus patriote, jusqu'à ce qu'enfin le plus pur & seul bon patriote, nous présentât le dernier terme de la dégradation humaine; & voilà ce que c'est que de caresser des opinions populaires; on ne sait bientôt plus où les fixer; malheur aux pays corrompus où elles se développent; malheur aux Gouvernemens dont les agens ont toujours l'air de menacer le chef de leur popularité, préferent leur ambition à leurs devoirs, & ne voyent pas que la tranquillité intérieure ne peut exister qu'avec la paix générale; en un mot, malheur aux demi-mesures.

Jérôme Pétion a publié le 1er. Décembre, une opinion sur la décadence du goût, & l'esprit d'ignorance qui prévaut en France, depuis que lui Pétion y a prévalu. Il paraît que ce grand homme a voulu appuyer sa théorie d'une pratique subite, puisque dès le lendemain on l'a vu monter à la tribune, & y dire qu'il fallait envoyer une force *armée* considérable à Chartres, pour y appaiser les troubles relatifs aux grains : non pas, a-t-il ajouté, pour *tirer* sur le peuple, mais pour *l'éclairer*.

Et l'on voudrait que la raison Anglaise s'alliât avec un tel désordre, & une telle ignorance!

On veut qu'elle fasse un pacte avec ce Robespierre, qui demande

aux applaudiſſemens des tribunes, non le jugement du Roi, mais ſon aſſaſſinat formel ! avec une bande qui s'appuye ſur l'inſurrection, ſur des hommes de ſang, pour ordonner une nouvelle inſurrection, & répandre le ſang le plus auguſte. O mon cher maître, au moment où je trace ces caracteres tremblans que j'arroſe de mes larmes, peut-être une main barbare a-t-elle . . . ., je n'oſe achever . . . . . & ton fils . . . . . . ils l'ont auſſi déclaré traître à la patrie . . . . . ils ſont convenus qu'ils méritaient eux-mêmes la mort, & pour s'y ſouſtraire, ils y condamnent tous ceux qui parleraient en faveur du Roi & de la Royauté ; ils impoſent aux aſſemblées primaires des loix telles que le deſpote de Maroc n'eut jamais oſé les dicter à ſes eſclaves ; & le peuple Français le ſouffre ! . . . . O comble de l'horreur !

Fin du Premier Volume.

DERNIER

Digitized by Google

D E R N I E R

TABLEAU DE PARIS.

PIECES JUSTIFICATIVES.

Mon Agonie de trente-huit heures; ou Récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention dans la prison de l'Abbaye St. Germain, depuis le 22 Août jusqu'au 4 7bre. 1792; par JOURGNIAC SAINT-MÉARD, *ci-devant Capitaine-Commandant des Chasseurs du Régiment d'Infanterie du Roi.*

CHAPITRE PREMIER.

Quatorze heures au comité de surveillance de la commune.

CE comité me fit arrêter le 22 Août; je fus *emmené* à la mairie à neuf heures du matin, où je restai jusqu'à onze heures du soir. — Deux Messieurs, *sans doute membres de ce comité*, me firent entrer dans une salle; un d'eux accablé

de fatigue, s'endormit. Celui qui ne dormait pas, me demanda ſi j'étais M. Jourgniac Saint-Méard.

Je répondis, — oui.

Asseyez-vous. — Nous sommes tous égaux. — Savez-vous pourquoi on vous a arrêté?

Un de ceux qui m'ont conduit ici m'a dit : qu'on me ſoupçonnait d'être le rédacteur d'un journal anti-conſtitutionnel.

SOUPÇONNÉ *n'est pas le mot; car je sais que le Gautier qui passe pour être rédacteur du Journal de la Cour et de la Ville, est un homme de paille.*

On a ſurpris votre facilité à croire, Monſieur; car ſon exiſtence phyſique eſt auſſi facile à prouver que ſa qualité de rédacteur.

Je dois croire.....

Rien que la vérité; car vous êtes *juste*, puiſque vous êtes *juge :* d'ailleurs, je donne ma parole d'honneur.....

Ah! Monsieur, il n'est plus question de paroles d'honneur.

Tant pis, Monſieur, car la mienne eſt bonne.

On vous accuse d'avoir été sur les frontieres, il y a dix ou onze mois; d'y avoir fait des recrues, que vous avez conduites aux émigrés : à votre retour on vous a arrêté et vous vous êtes sauvé de prison.

S'il m'était permis de penſer que ce fût une dénonciation ſérieuſe, je ne demanderais qu'une heure pour prouver que je ne ſuis pas ſorti de Paris depuis VINGT-TROIS MOIS. — Et ſi....

Oh! je sais, Monsieur, que vous avez de l'esprit, et que, par votre ASTUCE, *vous trouveriez.......*

Permettez-moi de dire, que le mot ASTUCE eſt de trop; il n'eſt queſtion que d'abſurdités; car

nous ne parlons que des dénonciations qu'on a faites contre moi.

Connoissez-vous M. Derosoi, rédacteur de la Gazette de Paris ?

Beaucoup de réputation, mais pas autrement; je ne l'ai même jamais vu.

Cela m'étonne, car on a trouvé dans ses papiers des lettres que vous lui avez écrites.

On n'en a trouvé QU'UNE; car je ne lui en ai écrit QU'UNE, par laquelle je lui annonçais l'envoi d'un discours que je fis aux chasseurs de ma compagnie, à l'époque de l'insurrection de la garnison de Nancy, & qu'il fit imprimer dans la Gazette de Paris. Voilà l'unique correspondance que j'ai eue avec lui.

Cela est vrai, et je dois même vous dire que cette lettre ne vous compromet pas.

Aucune de mes lettres, aucun de mes écrits, & aucune de mes actions, ne peuvent me compromettre.

Je vous ai vu chez Mde. Vaufleury; je vous ai vu aussi avec M. Peltier, rédacteur des Actes des Apôtres.

Cela doit être, car je vais quelquefois chez cette dame, & je me promene souvent avec Peltier.

N'êtes-vous pas chevalier de Saint-Louis ?

Oui, Monsieur.

Pourquoi n'en portez-vous pas la croix ?

La voilà; je l'ai toujours portée depuis six ans.

C'en est assez pour aujourd'hui...... Je vais rendre compte au comité que vous êtes ici.

Faites-moi le plaisir de lui dire aussi que, s'il me rend justice, il me renverra libre; car je ne suis ni rédacteur, ni recruteur, ni conspirateur, ni dénonciateur.

Un moment après, trois soldats me firent signe

de les ſuivre. Quand nous fûmes dans la cour, ils m'inviterent à monter avec eux dans un fiacre, qui partit après qu'ils eurent donné l'ordre au cocher de nous mener à *l'hôtel du fauxbourg Saint-Germain.*

CHAPITRE DEUXIEME.

Dix jours à l'Abbaye.

ARRIVÉ à *l'hôtel* indiqué par mes compagnons de voyage, qui ſe trouva être la priſon de l'Abbaye, ils me préſenterent, *avec mon billet de logement* au concierge, qui, après m'avoir dit la phraſe d'uſage, *il faut espérer que cela ne sera pas long*, me fit placer dans une grande ſalle qui ſervait de chapelle aux priſonniers de l'ancien régime. J'y comptai dix-neuf perſonnes couchées ſur des lits de ſangle : on me donna celui de M. Dangremont, à qui on avait coupé la tête deux jours auparavant.

Le même jour, & dans le moment que nous allions nous mettre à table, M. Chantereine, colonel de la maiſon conſtitutionnelle du Roi, ſe donna : trois coups de coûteau, après avoir dit : — *Nous sommes tous destinés à être massacrés..... Mon Dieu, je vais à vous!* — Il mourut deux minutes après.

Le 23. — Je compoſai un mémoire, dans lequel je démaſquai la turpitude de mes dénonciateurs; j'en envoyai des copies au Miniſtre de la juſtice, à ma ſection, au comité de ſurveillance, & à tous ceux que je ſavais prendre intérêt à l'injuſtice que j'éprouvais.

VERS CINQ HEURES DU SOIR. — On nous donna pour compagnon d'infortune, M. Derosoi, rédacteur de la Gazette de Paris. — Aussi-tôt qu'il m'entendit nommer, il me dit, après les complimens d'usage : — *Eh! Monsieur, que je suis heureux de vous trouver!.... Je vous aime depuis long-temps, et je ne vous connais cependant que par l'affaire de Nancy : permettez à un malheureux, dont la derniere heure s'avance, d'épancher son cœur dans le vôtre.* — Je l'embrassai. Il me fit ensuite lire une lettre qu'il venait de recevoir, & par laquelle une de ses amies lui mandait :

„ Mon ami, préparez-vous à la mort : vous „ êtes condamné, & demain...... Je m'arrache „ l'ame ; mais vous savez ce que je vous ai pro- „ mis. Adieu. „

Pendant la lecture de cette lettre, je vis couler des larmes de ses yeux ; il la baisa plusieurs fois, & je lui entendis dire à demi-voix : — *Hélas! elle en souffrira bien plus que moi.* — Il se coucha sur mon lit, & dégoûtés de parler des moyens qu'on avait employés pour nous accuser & pour nous arrêter, nous nous endormîmes. Dès la pointe du jour il composa un mémoire pour sa justification, qui, quoiqu'écrit avec énergie, & fort de choses, ne produisit aucun effet favorable, car il eut la tête tranchée le lendemain à la *guillotine*.

Le 25. — LES COMMISSAIRES de la prison nous permirent *enfin* de nous procurer le journal (*) du soir.

(*) Un nouveau prisonnier nous en porta plusieurs, un entre autres, intitulé : *Le Courier Français*, dans lequel je lus *ce que mes lecteurs peuvent très-bien se dispenser de lire.*

„ MM. Saint-Méard & Beaumarchais ont été arrêtés : le premier était auteur du journal scandaleux, qui paraissait sous le titre de *Journal de la Cour & de la Ville*. Il a été capitaine au régiment du Roi ; & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il est propriétaire de la terre que le fameux Montagne possédait près de Bordeaux. M. Saint-Méard jouit de plus de 40,000 livres de rentes. „

On avait placé dans la facriftie de la chapelle qui nous fervait de prifon, un capitaine du régiment des gardes Suiffes, nommé Reding, qui, lors de l'affaire du 10 Août, reçut un coup de feu, dont il eut le bras caffé : il avait en outre reçu quatre coups de fabre fur la tête. Quelques citoyens le fauverent, & le porterent dans un hôtel garni, d'où on fut l'arracher pour le conftituer prifonnier à l'Abbaye, *où on lui remit le bras pour la seconde fois.* — J'ai été bien fouvent étonné dans le cours de ma vie, mais jamais autant qu'en regardant une *sorte de garde-malade :* je reconnus en elle une perfonne avec laquelle j'avais été intimement lié pendant douze ans. — *Les particularités de cette anecdote incroyable, n'ayant rien de commun avec ma narration, je passe à l'ordre de mon récit.*

Le 26, A MINUIT. — Un officier municipal entra dans notre chambre, *pour inscrire nos noms, et le jour que nous avions été arrêtés.* Il nous fit efpérer que la municipalité enverrait le lendemain des commiffaires, pour faire fortir ceux, contre lefquels il n'y avait que des dénonciations vagues. — Cette annonce me fit paffer une bonne nuit; mais elle ne fe réalifa pas; au contraire, le nombre des prifonniers ne fit qu'augmenter.

Je pardonne à ce fabriquant de nouvelles, de m'avoir donné cette terre, quoiqu'elle appartienne à M. de Ségur; & plus de 40,000 liv. de rentes, quoique je n'en aie jamais eu la moitié, même avant la révolution. --- Je fais plus; je ne fuppofe pas qu'il ait eu de mauvaifes intentions jufques là; mais je ne peux pas croire qu'il en eût de bonnes, quand il a choifi le moment où j'étais fous le glaive de la loi, pour publier que j'étais journalifte anti-conftitutionnel; car *quoiqu'il fût ci-devant Feuillant*, (*c'eft-à-dire, très-Conftitutionnel*) il favait que le fieur Gautier était rédacteur du journal en queftion. Enfin, comment s'accordera-t-il fur la fortune confidérable qu'il m'a donnée, avec l'auteur des Révolutions de Paris, qui affure que je *travaillais* à ce journal pour gagner ma vie. --- S'il avait ajouté à cette balourdife, que je n'avais jamais *travaillé* pour le faire arracher à perfonne, il aurait dit une vérité, & je lui aurais pardonné ce menfonge.

Le 27. — Nous entendîmes le bruit d'un coup de pistolet qu'on tira dans l'intérieur de la prison; aussi-tôt on court précipitamment dans les escaliers & les corridors; on ouvre & on ferme avec vivacité des serrures & des verroux; on entre dans notre chambre, où un de nos guichetiers, *après nous avoir comptés*, nous dit d'être tranquilles, que le danger était passé. — Voilà tout ce qu'a voulu nous dire sur cet événement ce brusque & taciturne personnage.

Le 28 & le 29. — Nous ne fûmes distraits que par l'arrivée des voitures qui amenaient à chaque instant des prisonniers. Nous pouvions les voir d'une tourelle qui communiquait dans notre chambre, & dont les fenêtres donnaient sur la rue Ste. Marguerite. — Nous avons payé bien cruellement par la suite le plaisir que nous avions d'entendre & d'appercevoir ce qui se passait sur la place, dans la rue, & sur-tout vis-à-vis le guichet de notre prison.

Le 30, A ONZE HEURES DU SOIR. — On fit coucher dans notre chambre un homme âgé d'environ quatre-vingt ans; nous apprîmes le lendemain que c'était le sieur Cazotte, auteur du poëme d'*Olivier*, du *Diable amoureux*, *etc.* — La gaieté un peu folle de ce vieillard, sa façon de parler orientale, firent diversion à notre ennui : il cherchait très-sérieusement à nous persuader, par l'histoire de Caïn & d'Abel, que nous étions bien plus heureux que ceux qui jouissaient de la *liberté*. Il paraissait très-fâché que nous eussions l'air de n'en rien croire; il voulait absolument nous faire convenir que notre situation n'était qu'une *émanation de l'apocalypse*, *etc. etc.*..... Je le piquai au vif, en lui disant que, dans notre position, on était beaucoup plus heureux de croire a la *prédestination* qu'à tout ce qu'il disait. Deux *gen-*

darmes qui vinrent le chercher pour le conduire au tribunal criminel, terminerent notre discussion.

Je ne perdais pas un inftant pour me procurer les atteftations qui pouvaient me fervir à prouver les vérités que j'avançais dans mon mémoire. --- J'étais aidé par un ami, *mais par un ami comme il n'y en a plus ;* qui, pendant que mes compagnons d'infortune étaient abandonnés des leurs, travaillait jour & nuit pour me rendre fervice. Il oubliait que, dans un moment de fermentation & de méfiance, il pouvait courir les mêmes rifques que moi ; qu'il fe rendait fufpect en s'intéreffant à un prifonnier fufpecté : rien ne le retenait; & il m'a bien prouvé la vérité de ce proverbe : --- *L'adversité est la pierre de touche des amis.* --- C'eft, en grande partie, à fes foins & à fon zele que je fuis redevable de la vie. Je dois au public, à moi-même, & à la vérité de nommer ce brave homme : c'eft M. Teiffier, négociant, rue Croix des Petits-Champs (*).

Les derniers Jours du mois d'Août --- me rappellerent la cruelle fituation où je m'étais trouvé à l'affaire de Nancy ; je faifais travailler mon imagination pour comparer les rifques que je courais avec ceux que j'avais couru les mêmes Jours, lorfque l'armée, compofée des régimens du *Roi*, de *Mestre-de-Camp*, de *Chateauvieux*, & de quelques bataillons de *gardes nationaux*, me nomma fon général, & me força de la conduire à Lunéville, pour enlever aux Carabiniers le général Malfeigne.

Le premier Septembre. --- On fit fortir de prifon trois de nos camarades, qui furent bien moins étonnés de leur délivrance, qu'ils ne l'a-

(*) Il eft de la famille de MM. Teiffier de Londres.

vaient été de leur arreſtation ; car ils étaient les plus zélés patriotes de leurs ſections. On en fit ſortir quelques autres des chambres voiſines, notamment M. de Jaucourt, membre de l'aſſemblée légiſlative, qui, quelque tems avant, avait donné ſa démiſſion de député.

CHAPITRE TROISIEME.

Commencement de mon agonie de trente-huit heures.

LE DIMANCHE, 2 SEPTEMBRE. --- Notre guichetier ſervit notre dîner plutôt que de coutume; ſon air effaré, ſes yeux hagards nous firent préſager quelque choſe de ſiniſtre. A DEUX HEURES il rentra : nous l'entourâmes ; il fut ſourd à toutes nos queſtions; & après qu'il eut, contre ſon ordinaire, ramaſſé tous les coûteaux que nous avions ſoin de placer dans nos ſerviettes, il fit ſortir bruſquement la *garde-malade* de l'officier Suiſſe Reding.

A DEUX HEURES ET DEMIE. — Le bruit effroyable que faiſait le peuple, fut épouvantablement augmenté par celui des tambours qui battaient la générale, par les trois coups de canon d'alarme, & par le tocſin qu'on ſonnait de toutes parts.

Dans ces momens d'effroi, nous vîmes paſſer trois voitures, eſcortées par une foule innombrable de femmes & d'hommes furieux, qui criaient : *à la Force*, *à la Force.* (*) On les conduiſit au

(*) Nous ne ſavions pas encore que ces mots, *à la Force*, étaient l'avertiſſement qu'on donnait quand on envoyait des victimes à la mort.

cloître de l'Abbaye, dont on avait fait des prisons pour les prêtres. Un instant après, nous entendîmes dire qu'on venait de massacrer tous les évêques & autres ecclésiastiques qui, disait-on, avaient été *parqués* dans cet endroit.

VERS QUATRE HEURES. — Les cris déchirans d'un homme qu'on hachait à coups de sabres, nous attira à la fenêtre de la tourelle, & nous vîmes, vis-à-vis le guichet de notre prison, le corps d'un homme étendu mort sur le pavé; un instant après on en massacra un autre, — ainsi de suite.

Il est de toute impossibilité d'exprimer l'horreur du profond & sombre silence qui regnait pendant ces exécutions; il n'était interrompu que par les cris de ceux qu'on immolait, & par les coups de sabres qu'on leur donnait sur la tête. Aussi-tôt qu'ils étaient terrassés, il s'élevait un murmure, renforcé pas des cris de *vive la nation*, mille fois plus effrayans pour nous que les horreurs du silence.

Dans l'intervalle d'un massacre à l'autre, nous entendions dire sous nos fenêtres : *Il ne faut pas qu'il en échappe un seul; il faut les tuer tous, et sur-tout ceux qui sont dans la chapelle, où il n'y a que des conspirateurs.* C'était de nous dont on parlait, & je crois qu'il est inutile d'affirmer que nous avons desiré bien des fois le *bonheur* de ceux qui étaient renfermés dans les plus sombres cachots.

Tous les genres d'inquiétude les plus effrayans nous tourmentaient & nous arrachaient à nos lugubres réflexions : un moment de silence dans la rue était interrompu par le bruit qui se faisait dans l'intérieur de la prison.

A CINQ HEURES. — Plusieurs voix appellerent fortement M. Cazotte; un instant après nous en-

tendîmes paſſer ſur les eſcaliers une foule de perſonnes qui parlaient fort haut, des cliquetis d'armes, des cris d'hommes & de femmes. C'était ce vieillard, ſuivi de ſa fille, qu'on entraînait. Lorſqu'il fut hors du guichet, cette courageuſe fille ſe précipita au col de ſon pere. Le peuple touché de ce ſpectacle, demanda ſa grace, & l'obtint.

VERS SEPT HEURES. — Nous vîmes entrer deux hommes, dont les mains enſanglantées étaient armées de ſabres; ils étaient conduits par un guichetier qui portait une torche, & qui leur indiqua le lit de l'infortuné REDING. *Dans ce moment affreux, je lui serrais la main, et je cherchais à le rassurer.* — Un de ces hommes (*) fit un mouvement pour l'enlever; mais ce malheureux l'arrêta, en lui diſant d'une voix mourante: — *Eh! Monsieur, j'ai assez souffert; je ne crains pas la mort; par grace, donnez-la moi ici.* — Ces paroles le rendirent immobile; mais ſon camarade en le regardant, & en lui diſant, *allons donc*, le décida; il l'enleva, le mit ſur ſes épaules, & fut le porter dans la rue, où il reçut la mort...... *j'ai les yeux si pleins de larmes, que je ne vois plus ce que j'écris.*

Nous nous regardions ſans proférer une parole; nous nous ſerrions les mains; nous nous embraſſions..... Immobiles, dans un morne ſilence, & les yeux fixés, nous regardions le pavé de notre priſon, que la lune éclairait dans l'intervalle de l'ombre, formée par les triples barreaux de nos fenêtres...... Mais bientôt les cris des nouvelles victimes nous redonnaient notre premiere agitation,

(*) Je ſuis parvenu à le connaître, depuis que je ſuis ſorti de priſon. Il y a apparence qu'il avait de bonnes intentions; car je ſais qu'il a ſauvé la vie à un jeune homme de Beſançon, priſonnier dans la chambre où j'étais.

& nous rappellaient les dernieres paroles que prononça M. CHANTEREINE, en se plongeant un coûteau dans le cœur : — *Nous sommes tous destinés à être massacrés !......*

A MINUIT. — Dix hommes le sabre à la main, précédés par deux guichetiers qui portaient des torches, entrerent dans notre prison, & nous ordonnerent de nous mettre chacun aux pieds de nos lits. Après qu'ils nous eurent comptés, ils nous dirent que nous répondions les uns des autres, & jurerent que s'il en échappait un seul, nous serions tous massacrés, *sans être entendus par M. le président.* — Ces derniers mots nous donnerent une lueur d'espoir ; car nous ne savions pas encore si nous serions *entendus* avant d'être tués.

LE LUNDI, A DEUX HEURES DU MATIN. — On enfonça, à coups redoublés, une des portes de la prison : nous pensâmes d'abord que c'était celle du guichet qu'on enfonçait pour venir nous massacrer dans nos chambres ; mais nous fûmes un peu rassurés quand nous entendîmes dire sur l'escalier, que c'était celle d'un cachot où quelques prisonniers s'étaient barricadés. — Peu après, nous apprîmes qu'on avait égorgé tous ceux qu'on y avait trouvés.

A DIX HEURES. — L'abbé LENFANT, confesseur du Roi, & l'abbé DE CHAPT-DE-RASTIGNAC parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servait de prison, *et dans laquelle ils étaient entrés par une porte qui donne sur l'escalier.* — Ils nous annoncerent que notre derniere heure approchait, & nous inviterent de nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. — Un mouvement électrique, qu'on ne peut définir, nous précipita tous à genoux, & les mains jointes, nous la reçumes. Ce moment, quoique conso-

lant, fut un des plus!.... que nous ayons éprouvés.--A la veille de paraître devant l'Etre-Suprême, agenouillés devant deux de ses ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable. L'âge de ces deux vieillards, leur position au dessus de nous, la mort planant sur nos têtes & nous environnant de toutes parts; tout répandait sur cette cérémonie une teinte auguste & lugubre; elle nous rapprochait de la divinité; elle nous rendait le courage; tout raisonnement était suspendu, & le plus froid & le plus incrédule en reçut autant d'impression, que le plus ardent & le plus sensible. — Une demi-heure après ces deux prêtres furent massacrés, *et nous entendimes leurs cris!.....*

Quel est l'homme qui lira les détails suivans sans que ses yeux se remplissent de larmes, sans éprouver les crispations & les frémissemens de la mort? —Quel est celui dont les cheveux ne se dresseront pas d'horreur.

Notre occupation la plus importante était de savoir quelle serait la position que nous devions prendre pour recevoir la mort le moins douloureusement, quand nous entrerions dans le lieu des massacres.—Nous envoyions de tems à autre quelques-uns de nos camarades à la fenêtre de la tourelle, pour nous instruire de celle que prenaient les malheureux qu'on immolait, & pour calculer d'après leur rapport, celle que nous ferions bien de prendre.—Ils nous rapportaient que ceux qui étendaient leurs mains souffraient beaucoup plus long-tems, parce que les coups de sabre étaient amortis avant de porter sur la tête; qu'il y en avaient même dont les mains & les bras tombaient avant le corps, & que ceux qui les plaçaient derriere le dos devaient souffrir beaucoup moins...... *Eh bien! c'était* sur ces horribles détails que nous délibérions...... Nous cal-

tulions les avantages de cette derniere position, & nous nous conseillions réciproquement de la prendre quand notre tour d'être massacrés ferait venu........!!!!

Vers midi. — Accablé, anéanti par une agitation plus que surnaturelle, absorbé par des réflexions dont l'horreur est inexprimable, je me jettai sur un lit, & je m'endormis profondément. --Tout me fait croire que je dois mon existence à ce moment de sommeil.—*Il me sembla que je paraissais devant le redoutable tribunal qui devait me juger; on m'écoutait avec attention, malgré le bruit affreux du tocsin, et des cris que je croyais entendre. Mon plaidoyer fini, on me renvoyait libre.* --Ce rêve fit une impression si bienfaisante sur mon esprit, qu'il dissipa totalement mes inquiétudes, & je me réveillai avec un pressentiment qu'il se réaliserait. — J'en racontai les particularités à mes compagnons d'infortune, qui furent étonnés de l'assurance que je conservai depuis ce moment jusqu'à celui où je comparus devant mes terribles juges.

A deux heures. — On fit une proclamation que le peuple eut l'air d'écouter avec défaveur, un instant après, des curieux, ou peut-être des gens qui voulaient nous indiquer des moyens de nous sauver, placerent une échelle contre la fenêtre de notre chambre; mais on les empêcha d'y monter, en criant, *à bas, à bas; c'est pour leur porter des armes.*

Tous les tourmens de la soif la plus dévorante se joignaient aux angoisses que nous éprouvions à chaque minute. — Enfin notre guichetier Bertrand (*) parut seul, & nous obtîmes qu'il nous

(*) C'était la faute des circonstances & non la sienne, ni celle du concierge le citoyen Lavaquerie, qui, pendant que j'ai été à l'Abbaye, a rempli les devoirs que l'humanité impose à un honnête homme.

apporta une cruche d'eau ; nous la bûmes avec d'autant plus d'avidité, qu'il y avait VINGT-SIX HEURES que nous n'en avions pu obtenir une seule goutte. Nous parlâmes de cette négligence à un fédéré, *qui vint avec d'autres personnes faire la visite de notre prison;* il en fut indigné au point, qu'en nous demandant le nom de ce guichetier, il nous assura qu'il allait l'exterminer. *Il l'aurait fait, car il le disait;* & ce ne fut qu'après bien des supplications que nous obtîmes sa grace.

Ce petit adoucissement fut bientôt troublé par des cris plaintifs que nous entendîmes au dessus de nous. Nous apperçumes qu'ils venaient de la tribune ; nous en avertissions tous ceux qui passaient sur les escaliers. Enfin on entra dans cette tribune, & on nous dit que c'était un jeune officier qui s'était fait plusieurs blessures, dont pas une n'était mortelle, parce que la lame du coûteau dont il s'était servi étant arrondie par le bout, n'avait pu pénétrer.--- Cela ne servit qu'à hâter le moment de son supplice.

A HUIT HEURES. — L'agitation du peuple se calma, & nous entendîmes plusieurs voix crier: --- GRACE, GRACE, POUR CEUX QUI RESTENT. — Ces mots furent applaudis, mais faiblement. Cependant une lueur d'espoir s'empara de nous ; quelques-uns mêmes crurent leur délivrance si prochaine, qu'ils avaient déja mis leur paquet sous le bras; mais bientôt de nouveaux cris de mort nous replongerent dans nos angoisses.

J'avais formé une liaison particuliere avec le sieur Maussabré, qu'on avait arrêté parce qu'il avait été aide-de-camp de M. de BRISSAC. --- Il avait souvent donné des preuves de courage; mais la crainte d'être assassiné lui avait *comprimé* le cœur. J'étais cependant parvenu à dissiper un peu

ſes inquiétudes, lorſqu'il vint ſe jetter dans mes bras, en diſant: *Mon ami, je suis perdu, je viens d'entendre prononcer mon nom dans la rue.*—J'eus beau lui dire que c'était peut-être des perſonnes qui s'intéreſſaient à lui; que d'ailleurs la peur ne guériſſait de rien; qu'au contraire elle pouvait le perdre: tout fut inutile. Il avait perdu la tête au point, que ne trouvant pas à ſe cacher dans la chapelle, il monta dans la cheminée de la ſacriſtie, où il fut arrêté par des grilles, qu'il eut même la folie de vouloir caſſer avec ſa tête. Nous l'invitâmes à deſcendre: après bien des difficultés il revint avec nous; mais ſa raiſon ne revint pas. C'eſt ce qui a cauſé ſa mort, dont je parlerai dans un moment.

Le ſieur EMARD, qui, la veille, m'avait donné des renſeignemens pour faire un teſtament olographe, me fit part des motifs pour leſquels on l'avait arrêté. Je les trouvai ſi injuſtes, que pour lui donner une preuve de la certitude où j'étais qu'il ne périrait pas, je lui fis préſent d'une médaille d'argent, en le priant de la conſerver pour me la montrer dans dix ans..... S'il lit cet article, il lui rappellera ſa promeſſe : Si nous ne nous ſommes pas vus, ce n'eſt pas ma faute; car je ne ſais où le trouver, & il ſait où je ſuis.

A ONZE HEURES. — Dix perſonnes armées de ſabres & de piſtolets, nous ordonnerent de nous mettre à la file les uns des autres, & nous conduiſirent dans le ſecond guichet, placé à côté de celui où était le tribunal qui allait nous juger.— Je m'approchai avec précaution d'une des ſentinelles qui nous gardaît, & je parvins peu-à-peu à lier une converſation avec lui.—Il me dit dans un *baragouin* qui me fit comprendre qu'il était *Provençal* ou *Languedocien*, qu'il avait ſervi huit ans dans le régiment de *Lyonnais*. — Je lui parlai

PATOIS ;

PATOIS; cela parut lui faire plaisir, & l'intérêt que j'avais de lui plaire, me donna une éloquence gasconne si persuasive, que je parvins à l'intéresser au point d'obtenir de lui ces mots, qu'il est impossible d'apprécier quand on n'a pas été dans le guichet où j'étais. — *Né té cougneichi pas, me pertant né peinsi pas quê siasqué un treste ; au contrairi, té crési un boun gouyat* (*). — Je cherchai dans mon imagination tout ce qu'elle pouvait me fournir pour le confirmer dans cette bonne opinion ; j'y réussis, car j'obtins encore qu'il me laisserait entrer dans le redoutable guichet pour voir juger un prisonnier..... j'en vis juger deux, dont un fournisseur de la bouche du Roi, qui étant accusé d'être du complot du 10, fut condamné & exécuté ; l'autre qui pleurait, & qui ne prononçait que des mots entrecoupés, était déja déshabillé, & allait *partir pour la Force*, lorsqu'il fut reconnu par un ouvrier de Paris, qui attesta qu'on le prenait pour un autre. — Il fut renvoyé à un plus amplement informé. — J'ai appris depuis qu'il avait été proclamé innocent.

Ce que je venais de voir fut un trait de lumiere qui m'éclaira sur la tournure que je devais donner à mes moyens de défense. — Je rentrai dans le second guichet, *où je vis quelques prisonniers qu'on venait d'amener du dehors.* — Je priai mon *Provençal* de me procurer un verre de vin. Il allait le chercher, lorsqu'on lui dit de me reconduire dans la chapelle, où je rentrai, *sans avoir pu découvrir le motif pour lequel on nous avait fait descendre ;* j'y trouvai 10 nouveaux prisonniers, qui remplaçaient cinq des nôtres précédemment jugés. — Je n'avais pas de tems à perdre pour com-

(*) *Traduction.* Je ne te connais pas, mais pourtant je ne pense pas que tu sois un traître ; au contraire, je crois que tu es un bon enfant.

poſer un nouveau mémoire : j'y travaillais, bien convaincu qu'il n'y avait que la fermeté & la franchiſe qui pouvaient me ſauver, lorſque je vis entrer mon *Provençal*, qui, après avoir dit au guichetier : — (*) *Bacle la porte, à la tournante sulément, et atténs mé en féroré ;* — s'approcha de moi, & me dit, après m'avoir touché la main :

(**) *Béni pér tu. — Baqui lou bin qué mas damandat : — beu......* J'en avais bu plus de la moitié, lorſqu'il mit la main ſur la bouteille, & me dit : — *Sacrisdi, moun àmic, coumé y bas ; n'en bolî pér you : à ta santat.....* Il but le reſte. — *Né poudî pas damoura dans tu loun tén ; mé rapélé-té dé cé qué te disi. — Si ses un caloutin ou bé un couspirateur d'au castél dé mousu Bétot, sias flambat ; mé si né sias pas un tréste, nage pas po ; te réspoundi dé ta biste.* —

„ *Eh ! moun amie, suis bien surt dé n'esta pas*
„ *accusat de tout aco, mé passi per esta un tantinét*
„ *aristoucrat.*" —

Coy ré caco ; los juges sabent bé qui a d'ounestés gens pér-toût. — Lou president es un houneste houmme, qué n'est pas un sot. —

(*) *Traduction.* Ferme la porte ſeulement à la clef, & attend-moi en dehors.

(**) --- Je viens pour toi. --- Voilà le vin que tu m'as demandé : bois..... Sacre...... mon ami, comme tu y vas ; j'en veux pour moi : à ta ſanté..... Je ne peux pas demeurer long-tems avec toi ; mais rappelle-toi de ce que je te dis. --- Si tu es un prêtre, ou un conſpirateur du château de M. Veto, tu es flambé ; mais ſi tu n'es pas un traître, n'aie pas peur ; je te réponds de ta vie. ---

„ Eh ! mon ami, je ſuis bien ſûr de n'être pas accuſé de tout cela ;
„ mais je paſſe pour être un peu ariſtocrate." ---

Ce n'eſt rien que céla ; les juges ſavent bien qu'il y a des honnêtes gens par-tout. Le préſident eſt un honnête homme, qui n'eſt pas ſot. —

„ Faites-moi le plaiſir de prier les juges de m'écouter ; je ne leur
„ demande que cela." ---

Tu le feras ; je t'en réponds. --- Or ça adieu, mon ami ; --- du courage. --- Je vas m'en retourner à mon poſte ; --- je tâcherai de faire venir ton tour le plutôt qu'il me ſera poſſible. --- Embraſſe-moi ; je ſuis à toi, de bon cœur.

„ *Fasei mé lou plasei dé préga los juges de „ m'escoutá; né damandi caco."* —

Lou siras, t'en respoundi. — Arça adissias, amic, d'au couragé; m'en bau à mon posté; — *taquerci dé fá béne toun tour lon plu lèu que sirá poussible. — Embrassemé; seui à tu dé bouh co.* —

Nous nous embraſſâmes, & il ſortit.

Il faut avoir été priſonnier à l'Abbaye le 3 Septembre 1792, pour ſentir l'influence qu'eut cette petite converſation ſur mes eſpérances, & combien elle les ranima.

VERS MINUIT. — Le bruit ſurnaturel qu'on n'avait pas diſcontinué de faire depuis 36 heures, commença à s'appaiſer; nous penſâmes que nos juges & leur pouvoir exécutif (*) excédés de fatigue, ne nous jugeraient que lorſqu'ils auraient pris quelques repos; nous étions occupés à arranger nos lits, lorſqu'on fit une nouvelle proclamation, qui fut huée généralement. — Peu après, un homme demanda la parole au peuple, & nous lui entendîmes dire très-diſtinctement: — *Les prêtres et les conspirateurs qui restent, et qui sont là, ont graissé la patte des juges : voilà pourquoi ils ne le jugent pas.* — A peine eut-il achevé de parler, qu'il nous ſembla entendre qu'on l'aſſommait. — Le bruit & l'agitation du peuple devint d'une véhémence effroyable. Le bruit augmentait à chaque inſtant, & la fermentation était à ſon comble, lorſqu'on vint chercher M. DEFON....., ancien garde-du-corps, dont bientôt après nous entendîmes les cris de mort (**);

(*) C'eſt ainſi qu'on nommait les *Tueurs*.

(**) On vint auſſi chercher un officier ſupérieur de la nouvelle maiſon du Roi, de la part d'un des commiſſaires de la commune, qui était dans une chambre au deſſus de la nôtre. Nous demandâmes la même faveur; mais inutilement.

peu après on arracha encore de nos bras deux de nos camarades, ce qui me fit pressentir que mon heure fatale approchait.

Enfin le mardi, à une heure du matin, après avoir souffert une agonie de trentre-sept heures, qu'on ne peut comparer même à la mort; après avoir bu mille & mille fois le calice d'amertume, la porte de ma prison s'ouvre : on m'appelle : je parais. Trois hommes me saisissent, & m'entraînent dans l'affreux guichet.

CHAPITRE QUATRIEME.

Derniere crise de mon agonie.

A LA lueur de deux torches, j'apperçus le terrible tribunal qui allait me donner ou la vie ou la mort. Le président, en habit gris, sabre à son côté, était appuyé debout contre une table, sur laquelle on voyait des papiers, une écritoire, des pipes, & quelques bouteilles. Cette table était entourée par 10 personnes, assises ou debout, dont deux étaient en veste & en tablier; d'autres dormaient étendus sur des bancs. Deux hommes en chemises teintes de sang, le sabre à la main, gardaient la porte du guichet; un vieux guichetier avait la main sur les verroux. — En présence du président, trois hommes tenaient un prisonnier qui paraissait âgé de 60 ans.

On me plaça dans un coin du guichet; mes gardiens croiserent leurs sabres sur ma poitrine, & m'avertirent que si je faisais le moindre mouvement pour m'évader, ils me poignarderaient. — Je cherchais des yeux mon *Provençal*, lorsque je

vis deux gardes nationaux préfenter au préfident une réclamation de la fection de *la Croix-Rouge*, en faveur du prifonnier qui était vis-à-vis de lui. Il leur dit, *que ces demandes étaient inutiles pour les traîtres.* — Alors le prifonnier s'écria : — *C'est affreux ; votre jugement est un assassinat.* — Le préfident lui répondit : — *J'en ai les mains lavées ; conduisez* (*) M. Maillé..... — Ces mots prononcés, on le pouffa dans la rue, où je le vis maffacrer par l'ouverture de la porte du guichet.

Je me fuis trouvé fouvent dans des pofitions dangereufes, & j'ai toujours eu le bonheur de favoir maîtrifer mon ame ; mais dans celle-ci ! — l'effroi inféparable de ce qui fe paffait autour de moi, m'aurait fait fuccomber, fans ma converfation avec le *Provençal*, & fur-tout fans mon rêve qui me revenait toujours à l'imagination.

Le préfident s'affit pour écrire, & après qu'il eut (*apparemment*) enrégiftré le nom du malheureux qu'on expédiait, j'entendis dire : à un autre.

Auffi-tôt je fus traîné devant cet expéditif & fanglant tribunal, en préfence duquel la meilleure protection était de n'en point avoir, & où toutes les reffources de l'efprit étaient nulles, fi elles n'étaient pas fondées fur la vérité. — Deux de mes gardes me tenaient chacun une main, & le troifieme par le collet de mon habit.

(Le préfident *m'adressant la parole* :)

„ Votre nom, votre profeffion ? „

(*Un des juges.*)

„ Le moindre menfonge vous perd. „

(*) Je crus m'appercevoir que le préfident prononçait cet arrêt à contre-cœur : plufieurs *Tueurs* étaient entrés dans le guichet, & y caufaient beaucoup de fermentation.

L'on me nomme JOURGNIAC SAINT-MÉARD ; j'ai servi 25 ans en qualité d'officier, & je comparais à votre tribunal avec l'assurance d'un homme qui n'a rien à se reprocher, qui par conséquent ne mentira pas.

(LE PRÉSIDENT.)

„ C'est ce que nous allons voir ; un mo- „ ment (*)..... Savez-vous quels sont les mo- „ tifs de votre arrestation ? „

Oui, Monsieur le président, (**) & je peux croire, d'après la fausseté des dénonciations faites contre moi, que le comité de surveillance de la commune ne m'aurait pas fait emprisonner, sans les précautions *que le salut du peuple* lui commandait de prendre.

On m'accuse d'être le rédacteur du journal *anti-Feuillant*, intitulé : *de la Cour et de la Ville*. — La vérité est que cela n'est pas. — C'est un nommé GAUTIER, dont le signalement ressemble si peu au mien, que ce n'est que par méchanceté, qu'on peut m'avoir pris pour lui; — & si je pouvais fouiller dans ma poche......

Je fis un mouvement inutile pour prendre mon porte-feuille; un des juges s'en aperçut, & dit à ceux qui me tenaient : LACHEZ MONSIEUR. — Alors je posai sur la table les attestations de plusieurs commis, facteurs, marchands, & propriétaires de maisons chez lesquels il a logé, qui prouvent qu'il était rédacteur de ce journal, & seul propriétaire.

(*) Il regarda les écroux & les dénonciations qu'il fit ensuite passer aux juges.

(**) A mon grand déplaisir, on détournait souvent l'attention du président & des juges. — On leur parlait à l'oreille, on leur portait des lettres; une entr'autres qu'on remit au président, & qu'on avait trouvée dans la poche de M. . . . . ., maréchal-de-camp, adressée à M. SERVAN, ministre de la guerre.

(*Un des juges.*)

„ Mais enfin il n'y a pas de feu ſans fumée ; „ il faut dire pourquoi on vous accuſe de cela. "

C'eſt ce que j'allais faire. Vous ſavez, Meſſieurs, que ce journal était une eſpece de tronc dans lequel on dépoſait les calambours, quolibets, épigrammes, plaiſanteries bonnes ou mauvaiſes qui ſe faiſaient à Paris & dans les quatre-vingt-trois départemens. — Je pourrais dire que je n'en ai jamais fait pour ce journal, puiſqu'il n'exiſte aucun manuſcrit de ma main ; mais ma franchiſe qui m'a toujours bien ſervi, me ſervira encore aujourd'hui, & j'avouerai que la gaieté de mon caractere m'inſpirait ſouvent des idées plaiſantes, que j'envoyais au ſieur Gautier. Voilà, Meſſieurs, le SIMPLE réſultat de cette GRANDE dénonciation, qui eſt auſſi abſurde que celle dont je vais parler eſt MONSTRUEUSE. On m'accuſe d'avoir été ſur les frontieres, d'y avoir fait des recrues, de les avoir conduit aux émigrés.....

Il s'éleva un murmure général, qui ne me déconcerta pas, & je dis en hauſſant la voix :

Eh ! Meſſieurs, j'ai la parole ; je prie M. le préſident de vouloir bien me la maintenir ; jamais elle ne m'a été plus néceſſaire.

(*Preſque tous les juges dirent en riant :*)

„ C'eſt juſte, c'eſt juſte : ſilence. "

Mon dénonciateur eſt un monſtre ; je vais prouver cette vérité *à des juges que le peuple n'aurait pas choiſit, s'il ne les avait pas cru capables de diſcerner l'innocent d'avec le coupable.* — Voilà, Meſſieurs, des certificats qui prouvent que je ne ſuis pas ſorti de Paris depuis VINGT-TROIS MOIS. — Voilà des déclarations des *maîtres de maiſon*, chez leſquels j'ai logé depuis ce tems, qui atteſtent la même choſe.

On était occupé à les examiner, — lorſque nous

fûmes interrompus par l'arrivée d'un prisonnier *qui prit ma place devant le président*. — Ceux qui le tenaient, dirent que c'était *encore* un prêtre qu'on avait *déniché* dans la chapelle. Après un fort court interrogatoire, il fut envoyé à *la Force*. — Il jetta son bréviaire sur la table, & fut entraîné hors du guichet, où il fut massacré. — Cette expédition faite, je reparus devant le tribunal,

(*Un des juges.*

„ Je ne dis pas que ces certificats soient faux ; „ mais qui nous prouvera qu'ils sont vrais ? "

Votre réflexion est juste, Monsieur ; & pour vous mettre à même de me juger avec connaissance de cause, faites-moi conduire dans un cachot, jusqu'à ce que des commissaires, que je prie M. le président de vouloir bien nommer, en aient vérifié la validité. — S'ils sont faux, je mérite la mort.

(*Un des juges* (*) *qui, pendant mon interrogatoire, parut s'intéresser à moi, dit à demi-voix :*)

„ Un coupable ne parlerait pas avec cette assurance. "

(*Un autre juge.*)

„ De quelle section êtes-vous ? "

De celle de la Halle au bled.

(*Un garde national, qui n'était pas du nombre des juges.*)

„ Ah ! ah ! je suis aussi de cette section. Chez qui demeurez-vous ? "

Chez M. TEYSIER, rue Croix des Petits-Champs.

(*) Les traits de sa figure sont gravés dans mon cœur ; & si j'ai le bonheur de le rencontrer, je l'embrasserai, & je lui témoignerai ma reconnaissance avec bien du plaisir.

(*Le garde nationale.*)

„ Je le connais; nous avons même fait des „ affaires enſemble; & je peux dire ſi ce certificat „ eſt de lui...... „ (*Il le regarda, et dit :*) " Meſſieurs, je certifie que c'eſt la ſignature du citoyen TEYSSIER. "

Avec quel plaiſir j'aurais ſauté au cou de cet ange tutélaire! mais j'avais des choſes ſi importantes & ſi ſérieuſes à traiter, qu'elles me détournerent de ce devoir; & à peine eut-il achevé de parler, que je fis une exclamation qui rappella l'attention de tous, en diſant : *Eh! Messieurs, d'après le témoignage de ce brave homme, qui prouve la fausseté d'une dénonciation qui pouvoit me conduire à la mort, quelle idée pouvez-vous avoir de mon dénonciateur?*

(*Le juge qui paraissait s'intéresser à moi.*)

„ C'eſt un gueux; & s'il était ici on en ferait „ juſtice. — Le connaiſſez-vous? "

Non, Monſieur, mais il doit être au comité de ſurveillance de la commune, & j'avoue que ſi je le connaiſſais, je croirais rendre ſervice au public, en l'avertiſſant, *par des affiches*, de s'en méfier comme d'un chien enragé.

(*Un des juges.*)

„ On voit que vous n'êtes pas faiſeur de jour„ nal, & que vous n'avez pas *fait* des recrues. „ Mais vous ne me parlez pas des propos *aristo„ crates* que vous avez tenus au Palais Royal, chez „ des libraires. "

Pourquoi pas? Je n'ai pas craint d'avouer ce que j'ai écrit; je craindrai encore moins d'avouer ce que j'ai dit, & même penſé. — J'ai toujours conſeillé l'obéiſſance aux loix, & j'ai prêché d'exemple. J'avoue en même-tems que j'ai profité de la permiſſion que me donnait la *constitution*, pour dire que je ne la trouvais pas parfaite,

parce que je croyais m'appercevoir qu'elle nous plaçait TOUS dans une position fausse. Si c'est commettre un crime d'avoir dit cela, alors la constitution elle-même m'aurait tendu un piege, & cette PERMISSION qu'elle me donnait, *de faire connaître ses défauts*, ne ferait plus qu'un guet-à-pens. — J'ai dit aussi que presque tous les *nobles* de l'assemblée constituante, *qui se sont montrés si zélés patriotes*, avaient beaucoup plus travaillé pour satisfaire à leurs intérêts & leur ambition, que pour la patrie; & quand tout Paris paraissait engoué de leur patriotisme, je disais : — ILS VOUS TROMPENT. — Je m'en rapporte à vous, Messieurs, l'événement a-t-il justifié l'idée que j'avais d'eux? — J'ai souvent blâmé les manœuvres lâches & mal-adroites de certains personnages qui ne voulaient que la *constitution*, rien que la *constitution*, toute la *constitution*. Il y a longtems que je prévoyais une grande catastrophe, résultat nécessaire de cette *constitution*, révisée par des égoïstes qui, (*comme ceux dont j'ai déja parlé*,) ne travaillaient que pour eux, & sur-tout du caractere des intrigans qui la défendaient.... *Dissimulation*, *cupidité et poltronnerie* étaient les attributs de ces charlatans. — *Fanatisme*, *intrépidité* & *franchise*, formaient le caractere de leurs ennemis... Il ne fallait pas des lunettes bien longues pour voir qui devait l'emporter.

(L'attention qu'on avait à m'écouter, & *à laquelle j'avoue que je ne m'attendais pas*, m'encourageait, & j'allais faire le résumé de mille raisons qui me font préférer le régime *républicain* à celui de la *constitution*; j'allais répéter ce que je disais tous les jours dans la boutique de M. DESENNE, lorsque le concierge entra tout effaré, pour avertir qu'un prisonnier se sauvait par la cheminée. Le

président lui dit de faire tirer sur lui des coups de pistolet; mais que, s'il s'échappait, le guichetier en répondait sur sa tête. — C'était le malheureux Maussabré. On tira contre lui quelques coups de fusil, & le guichetier voyant que ce moyen ne réussissait pas, alluma de la paille. La fumée le fit tomber à moitié étouffé; — il fut achevé devant la porte du guichet.)

Je repris mon discours, en disant: — Personne, Messieurs, n'a desiré plus que moi la réforme des abus...... Voilà des brochures que j'ai composées avant & pendant la tenue des états-généraux; elles prouvent ce que je dis. — J'ai toujours pensé qu'on allait trop loin pour une *constitution*, & pas assez pour une *république*. — Je ne suis ni *Jacobin*, ni *Feuillant*. Je n'aimais pas les principes des premiers, quoique bien plus conséquens & plus francs que ceux des seconds, que je détesterai jusqu'à ce qu'on ait prouvé qu'ils ne sont pas la cause de tous les maux que nous avons éprouvés. Enfin nous sommes débarrassés d'eux. Et......

(*Un juge, d'un air impatienté.*)

„ Vous nous dites toujours que vous n'êtes pas ça, ni ça : qu'êtes-vous donc? "

J'étais franc royaliste.

(Il s'éleva un murmure général, qui fut miraculeusement appaisé par le juge qui avait l'air de s'intéresser à moi, qui dit, mot pour mot :)

„ Ce n'est pas pour juger les opinions que nous „ sommes ici; c'est pour en juger les résul„ tats. " (*)

(*) Les génies de Rousseau & de Voltaire réunis, en plaidant ma cause, auraient-ils pu mieux dire?

A peine ces précieux mots furent-ils prononcés, que je m'écriai : — Oui, Meſſieurs, j'ai été franc royaliſte, mais je n'ai jamais été payé pour l'être. J'étais royaliſte, parce que je croyais qu'un gouvernement Monarchique convenait à ma patrie ; parce que j'aimais le Roi pour lui, & franchement. — *J'ai conservé ce sentiment dans mon cœur jusqu'au* 10 *Août.*

(Le murmure qui s'éleva avait un ſon plus flatteur que l'autre ; & pour entretenir juſqu'à la concluſion la bonne opinion qu'on avait de moi, j'ajoutai :)

Je n'ai jamais entendu parler des complots que par l'indignation publique. — Toutes les fois que j'ai trouvé l'occaſion de ſecourir un homme, je l'ai fait, ſans lui demander quels étaient ſes principes...... Voilà des journaux, (*) même patriotes, qui prouvent ce que j'ai l'honneur de vous dire. — J'ai toujours été aimé des payſans de la terre *dont j'étais Seigneur ;* car, dans le moment où l'on brûlait les châteaux de mes voiſins, je fus dans le mien, à Saint-Méard ; les payſans vinrent en foule me témoigner le plaiſir qu'ils avaient de

(*) Je leur montrai quelques journaux dans leſquels il eſt parlé de moi favorablement.

Le Sieur Gorſas, qui avait, plus que perſonne, à ſe plaindre du Journal de la Cour & de la Ville, n'aurait pas dit, *le lendemain de ma délivrance*, s'il m'en avait cru le rédacteur, ce qu'il a dit dans le N°. VI de ſon journal. (*Le Courier des* 83 *départemens.*)

„ Le Chevalier de Saint-Méard avait fourni quelques articles au „ *Journal de la Cour & de la Ville ;* mais ces articles n'avaient pas „ le caractère de la hideuſe malignité. Le Chevalier de Saint-Méard „ confeſſe franchement qu'il avait été royaliſte, parce qu'il avait cru „ Louis XVI de bonne-foi. Il ne nie point ſes articles, & le Chevalier de Saint-Méard eſt enlevé dans les bras & porté en triomphe „ chez lui : on lui donne même un titre à ſa décharge. Le Chevalier „ de Saint-Méard n'était véritablement pas auteur de ces articles révoltans qu'on trouvait ſouvent dans ce journal, & il a prouvé, dans „ quelques circonſtances, *que nous avons citées*, qu'il était capable de „ bons procédés, & qu'il avait le cœur excellent. "

me voir, & planterent un mai dans ma cour. *Je sais que ces détails doivent vous paraître bien minutieux ; mais, Messieurs, mettez-vous à ma place, et jugez si c'est le moment de tirer parti de toutes les vérités qui peuvent m'être avantageuses.* — Je peux assurer que pas un soldat du régiment d'infanterie du Roi (*), dans lequel j'ai servi vingt-cinq ans, n'a eu à se plaindre de moi; je peux même me glorifier d'être un des officiers qu'ils ont le plus chéri. La derniere preuve qu'ils m'en ont donnée n'est pas équivoque, puisque deux jours avant l'affaire de Nanci, moment où leur méfiance contre les officiers était à son comble, ils me nommerent leur général, & m'obligerent de commander l'armée qui se porta à Lunéville, pour délivrer trente cavaliers du régiment de *Mestre-de-Camp*, que les *Carabiniers* avaient faits prisonniers, & pour leur enlever le général Malseigne. . . . .

(*Un des juges.*)

„ Je verrai bien si vous avez servi au régiment „ du Roi. Y avez-vous connu M. Moreau ? "

Oui, Monsieur : j'en ai même connu deux; l'un, très-grand, très-gros, & très-raisonnable; l'autre, très-petit, très-maigre, & très...... *je fis un mouvement avec la main, pour désigner une tête légere.*

(*Le même juge.*)

„ C'est cela même; je vois que vous l'avez „ connu."

(Nous en étions là, lorsqu'on ouvrit une des portes du guichet qui donne sur l'escalier, & je vis une escorte de trois hommes qui conduisait M. Marguerite, ci-devant ma-

(*) Un des juges me marcha sur le pied, pour m'avertir apparemment que j'allais me compromettre. J'étais sûr du contraire.

jor, précédemment mon camarade au régiment du Roi, & mon compagnon de chambre à l'Abbaye.— On le plaça, pour attendre que je fusse jugé, dans l'endroit où l'on m'avait mis quand on me conduisit dans le guichet.)

Je repris mon discours.

Après la malheureuse affaire de Nancy, je suis venu à Paris, où je suis resté depuis cette époque. — J'ai été arrêté dans mon appartement, il y a douze jours. Je m'attendais si peu à l'être, que je n'avais pas cessé de me montrer comme à mon ordinaire.— On n'a pas mis les scellés chez moi, parce qu'on n'y a rien trouvé de suspect. —Je n'ai jamais été inscrit sur la liste civile.—Je n'ai signé aucune pétition.—Je n'ai eu aucune correspondance répréhensible.—Je ne suis pas sorti de France depuis l'époque de la révolution. Pendant mon séjour dans la capitale, j'y ai vécu tranquille; je m'y suis livré à la gaieté de mon caractère, qui, d'accord avec mes principes, ne m'a jamais permis de me mêler *sérieusement* des affaires publiques, & encore moins de faire du mal à qui que ce soit.... Voilà, Messieurs, tout ce que je peux dire de ma conduite & de mes principes. La sincérité des aveux que je viens de faire, doit vous convaincre que je ne suis pas un homme dangereux. C'est ce qui me fait espérer que vous voudrez bien m'accorder la liberté que je vous demande & à laquelle je suis attaché par besoin & par principes.

(*Le président, après avoir ôté son chapeau, dit :*)

„ Je ne vois rien qui doive faire suspecter
„ Monsieur; je lui accorde la liberté. — Est-ce
„ votre avis?"

(*Tous les juges.*)

„ Oui, oui; C'EST JUSTE. "

A peine ces mots DIVINS furent-ils prononcés, que tous ceux qui étaient dans le guichet m'embrasserent. — J'entendis au-dessus de moi *applaudir*, & crier *bravo.* Je levai les yeux : & j'apperçus plusieurs têtes groupées contre les barreaux du soupirail du guichet ; & comme elles avaient les yeux ouverts & mobiles, je compris que le bourdonnement sourd & inquiétant que j'avais entendus pendant mon interrogatoire, venait de cet endroit.

Le président chargea trois personnes d'aller *en députation* annoncer au peuple le jugement qu'on venait de rendre. Pendant cette proclamation, je demandai à mes juges un résumé de ce qu'ils venaient de prononcer en ma faveur : ils me le promirent. Le président me demanda pourquoi je ne portais pas la croix de St. Louis, *qu'il savait que j'avais.* Je lui répondis, que mes camarades prisonniers m'avaient invité à l'ôter. Il me dit que l'assemblée nationale n'ayant pas défendu *encore* de la porter, on paraissait suspect en faisant le contraire. — Les trois députés rentrerent, *et me firent mettre mon chapeau sur la tête;* ils me conduisirent hors du guichet. Aussi-tôt que je parus dans la rue, un d'eux s'écria : CHAPEAU BAS.... CITOYENS, VOILA CELUI POUR LEQUEL VOS JUGES DEMANDENT AIDE ET SECOURS. — Ces paroles prononcées, le *pouvoir exécutif* m'enleva, & placé au milieu de quatre torches, je fus embrassé de tous ceux qui m'entouraient. Tous les spectateurs crierent : *vive la Nation!* Ces honneurs auxquels je fus très-sensible, me mirent sous la sauve-garde du peuple, qui, en applaudissant, me laissa passer, suivi des trois députés que le président avait chargés de m'escorter jusques chez moi. —

Un d'eux me dit, *qu'il était maçon, et établi dans le fauxbourg St. Germain;* — l'autre *né à Bourges, et apprentif perruquier;* le troisieme, vêtu de l'uniforme de garde national, me dit qu'il était *fédéré.*— Chemin faisant, le maçon me demanda si j'avais peur. Pas plus que vous, lui répondis-je Vous devez vous être apperçu que je n'ai pas été intimidé dans le guichet; je ne tremblerai pas dans la rue.— *Vous auriez tort d'avoir peur*, me dit-il, *car actuellement vous êtes sacré pour le peuple; et si quelqu'un vous frappait, il périrait sur-le-champ. Je voyais bien que vous n'étiez pas une de ces chenilles de la liste civile; mais j'ai tremblé pour vous, quand vous avez dit que vous étiez officier du Roi.— Vous rappellez-vous que je vous ai marché sur le pied?*— Oui, mais j'ai cru que c'était un des juges..... *C'était parbleu bien moi, je croyais que vous alliez vous fourrer dans le haria, et j'aurais été fâché de vous voir faire mourir; mais vous vous en êtes bien tiré; j'en suis bien aise, parce que j'aime les gens qui ne boudent pas.*— Arrivés dans la rue Saint-Benoit, nous montâmes dans un fiacre qui nous porta chez moi. Le premier mouvement de mon hôte, de *mon ami*, fut, en me voyant, d'offrir son porte-feuille à mes conducteurs, qui le refuserent, & qui lui dirent, *en propres termes:* — Nous ne faisons pas ce métier pour de l'argent. Voilà votre ami; il nous a promis un verre d'eau-de-vie; nous le boirons, & nous retournerons à notre poste.—Ils me demanderent une attestation qui déclarât qu'ils m'avaient conduit chez moi sans accident. Je la leur donnai, en les priant de m'envoyer celle que mes juges m'avaient promisse, ainsi que mes effets (*), que j'avais laissé à l'Ab-

(*) D'après la réclamation que j'en ai faite depuis, MM. Jourdeuil et Leclerc, administrateurs au département de surveillance, ont en

baye.

baye. — Je fus les accompagner jusqu'à la rue ; où je les embrassai de bien de bon cœur. — Le lendemain, un des commissaires m'apporta le certificat dont voici la copie :

Nous, commissaires nommés par le peuple, pour faire justice des traîtres détenus dans la prison de l'Abbaye, avons fait comparaître, le 4 Septembre, le citoyen Jourgniac-Saint-Méard, ancien officier décoré, lequel a prouvé que les accusations portées contre lui étaient fausses, & n'être jamais entré dans aucun complot contre les patriotes : nous l'avons fait proclamer innocent en présence du peuple, qui a applaudi à la liberté que nous lui avons donné. En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat à sa demande : nous invitons tous les citoyens à lui accorder aide & secours.

Signés, Poir...... Ber......

A l'Abbaye, l'an quatrieme de la liberté, et le premier de l'égalité.

Après quelques heures de sommeil, je m'empressai de remplir les devoirs que l'amitié & la reconnaissance m'imposaient. — Je fis imprimer une lettre, par laquelle je fis part de mon heureuse délivrance à tous ceux que je savais avoir pris quelque part à mon malheur. — Je fus le même jour me promener dans le jardin du citoyen Egalité. (*) ; je vis plusieurs personnes se frotter les yeux, pour voir si c'était bien moi ; j'en vis d'autres reculer d'effroi, comme si elles avaient

la complaisance de me promettre, par écrit, un ordre nécessaire pour la remise desdits effets : je ne l'ai pas encore reçu, non plus que mes effets ; mais je dois croire que je ne perds rien pour attendre.
(*Note, composée plusieurs jours après le manuscrit.*)

(*) Ci-devant duc d'Orléans.

vu un ſpectre. — Je fus embraſſé, même de ceux que je ne connoiſſais pas; enfin ce fut un jour de fête pour moi! — Mais ce qu'on m'a dit depuis, ce qu'on m'a écrit, & ce que j'ai lu imprimé, m'a fait calculer combien l'*effet* de mon empriſonnement pouvait m'être défavorable dans l'eſprit de ceux qui ne me connaiſſent pas, & ſur-tout dans un moment où l'on croit, où l'on condamne, où l'on exécute ſi précipitamment. J'ai cru qu'il m'importait de produire un *contre-effet*. — J'ai fais connaître la vérité.

CHAPITRE CINQUIEME.

A mes ennemis.

J'AVAIS promis, dans le tableau des événemens terribles que je viens de retracer, EXACTITUDE ET VÉRITÉ (*); j'ai rempli ma promeſſe avec ſcrupule. — Les détails dans leſquels je ſuis entré, prouvent ſans doute que mon intention a été de n'en omettre aucun, parce qu'il n'en eſt point qui ne ſoient intéreſſans dans cette effrayante époque, dont les circonſtances ſeront écrites en caracteres de ſang ſur les pages de notre hiſtoire; ils fourniront ſans doute à d'autres des réflexions

(*) Je ne certifie pas que ce qu'on m'a dit au comité & au guichet, ainſi que mes réponſes, ſoient rapportées mot pour mot, mais j'atteſte que le ſens des phraſes y eſt de la plus grande exactitude. — On ſera ſans doute étonné, que dans un moment auſſi critique, j'ai parlé, à mon interrogatoire, avec autant de ſuite; mais l'étonnement ceſſera quand on ſaura que j'avais appris par cœur ce que j'avais le projet de dire, & que j'avais même prié quatre de mes camarades d'infortune, entre autres, MM. DE BRASSAC, de me faire répéter les moyens de défenſe que j'allais prononcer. D'ailleurs mon parti était pris; j'étais, pour ainſi dire, identifié avec l'idée de la mort; je ne la craignais, ni ne la voyais.

fur les caufes qui l'ont provoquée ; moi je n'ai écrit que celles que m'ont inspirées la douleur & l'effroi.

Etranger à toute efpece d'intrigue, ennemi de ces ténébreux complots qui aviliffent la dignité de l'homme, qui déshonorent le caractere Français, dont la loyauté fut toujours l'heureux partage, j'étais entré pur dans cette terrible prifon ; c'eft ma franchife qui m'a fauvé.

Je fais cependant que la juftice qu'on m'a rendue, *dans un moment où elle pouvait être distribuée par le hasard*, a donné de l'humeur à mes ennemis, dont ma douloureufe agonie n'a pu éteindre la haine que je n'ai pas méritée. — Je fais qu'au moment où je prononçais dans la tribune de ma fection le ferment prefcrit à tous les citoyens, ils publiaient, dans un des cafés du palais de la révolution, que j'avais fait celui de ne jamais le prêter.

Eh ! Meffieurs, Meffieurs, rappellez-vous que jamais perfonne n'a vécu plus avant que moi dans la mort; rappellez-vous que, pendant 38 heures, les coûteaux & les hâches ont été levés fur moi. L'inftant qui nous fépare de la vie a-t-il quelque chofe d'auffi douloureux? — Vous m'avez fait bien du mal, je vous le pardonne de bon cœur ; mais je vous fupplie, au nom de votre patriotifme de me laiffer terminer en paix le refte de ma réfurrection.

Je conviendrai, fi vous voulez, qu'un décret de l'affemblée législative, en m'ôtant plus de la moitié de mon patrimoine, dont les miens & moi jouiffions depuis très-long-tems, a pu me donner un peu d'humeur. Mettez-vous à ma place un inftant, & dites-moi de bonne foi fi vous auriez éprouvé ce déficit avec plaifir ?

Au furplus, dans le moment où j'écris ces

lignes, je ſuis réellement conſolé, parce que j'ai réfléchi que la ſuppreſſion des rentes ſeigneuriales eſt favorable à ceux de mes ci-devant tenanciers PEU FORTUNÉS, que j'ai toujours aimés, *ainsi que les autres*, & qui ne me paient pas d'ingratitude, j'en ſuis perſuadé. Amuſez-vous de ma narration; je vous abandonne l'écrit & l'*auteur* comme *auteur;* mais plus de noirceurs; elles produiſent des effets trop funeſtes.

Ne croyez pas cependant que je vous demande grace. Fidele obſervateur des loix pendant tout le cours de ma vie, je ne déſobéirai pas à celles qu'a dictées la ſouveraineté nationale. J'ai toujours chéri ma patrie, je ne la déchirerai pas; je me joindrai à ceux qui veulent mettre fin à ſes malheurs. Si vous me voyez écarter de ces principes, dénoncez-moi; mais dites vrai, & ſur-tout rappellez-vous que, *si j'avais été coupable*, on ne m'aurait pas arrêté dans mon appartement DOUZE JOURS APRÈS LE 10 AOUT 1792. — Que *si j'avais le projet de mal faire*, je ne reſterais pas à Paris, & que *si je faisais mal*, je ne me mettrais pas en évidence; *je me tairais.*

A Paris, l'an premier de la république, le 15 *Septembre* 1792.

LAZARE, *ci-devant* JOURGNIAC SAINT-MÉARD.

Ne varietur.

Londres, 5 Novembre 1792.

Alexandre de Tilly, à M. de Condorcet, membre de la Convention nationale. (*)

> Sæpè mihi dubiam traxit fententia mentem
> Curarent Superi terras, aut nullus ineffet
> Rector. Luc......

MONSIEUR,

Ce n'eft qu'en fongeant à ce que vous fûtes, que l'on peut vous écrire aujourd'hui; mais en promenant des regards défefpérés fur cette folitude de deuil qui fut autrefois la France, au milieu des ruines, des cadavres, de l'anarchie & du cahos, à la lueur des incendies, on cherche un homme pour l'interroger; & parmi ces brigands obfcurs, agitateurs d'un peuple d'affaffins il n'en eft pas un que la colere daigne interpeller : le mépris la réprime. Mais vous qui né, (je le crois,

(*) (*Note de l'Éditeur.*) Après le tableau que l'on vient de lire, & dans lequel on s'appercevra aifément que les circonftances ont forcé d'adoucir tous les traits, afin de pouvoir le publier fans rifques à Paris, j'ai cru faire une chofe agréable à mes lecteurs, en leur préfentant la lettre fuivante. C'eft le premier élan d'un cœur généreux foulevé d'indignation à la lecture du décret que l'affemblée vient de rendre contre les émigrés de tout genre, de tout âge & de tout fexe. Les dangers qu'a courus M. de Tilly, après le 10 Août, le royalifme qu'il a toujours profeffé, les morceaux dont il embelliffait la *Feuille du Jour*, & les *Actes des Apôtres*, dans un tems où il était encore permis de penfer, de parler & d'écrire librement, font une apologie fuffifante de fa retraite hors de France; mais auffi, qui plus que lui a droit de regretter fa patrie, fes arts & fa gloire? Qui plus que lui a droit de fe plaindre que l'art de haïr y ait été fubftitué à celui de plaire & d'aimer,

Digitized by Google

du moins, vous l'avez cru vous-même) dans cette claſſe naguere privilégiée, aujourd'hui ſi déplorable; vous, diſtingué par de grands talens, par des connaiſſances profondes, par une vaſte littérature; vous l'un des amans de la renommée, de la poſtérité, de la *philosophie*, par quelle fatalité inconcevable vous trouvai-je à préſent l'émule de Ravaillac & de Cartouche, & l'apôtre ſanguinaire d'une doctrine qui fait frémir d'horreur l'Europe épouvantée?

Eh bien! c'eſt vous que je cite à ce tribunal ſecret, qui fait pâlir les plus grands coupables, à cette conſcience qui crie dans l'épaiſſeur des nuits.... C'eſt vous que ma faible voix ſomme de répondre.

N'avez-vous jamais revu l'ombre de *Frédéric*, les ſpectres de d'*Alembert* & de *Voltaire*? L'ombre du Duc de la *Rochefoucauld*, d'un bienfaiteur déchiré, baigné dans ſon ſang, ſous les yeux d'une épouſe & d'une mere, ne ſe préſente-t-elle jamais à votre imagination effrayée? Ceux avec qui vous vécutes, diſperſés, aſſaſſinés, bannis, cachés, dépouillés, ſe dérobant à la hâche des cannibales, ou y ſuccombant; le trône renverſé, la famille royale errante, ſon chef périſſant lentement de mille morts, dans une priſon avec des femmes & des enfans, l'obligation journaliere où vous êtes de communiquer avec la lie de la nation & le rebut des humains, cette voix intérieure qui vous repete, qu'admiré jadis, votre nom va devenir une injure; toutes ces conſidérations terribles & réunies, ne livrent-elles point votre cœur en proie à tous les ſupplices de l'enfer?

Que faites-vous de vos remords? de vos ſouvenirs? comment compoſez-vous avec l'avenir? avec vos eſpérances? pouvez-vous dormir?

Pourriez-vous me dire ce que veut ce peuple?

ce que vous voulez vous-même ? Pourriez-vous laiſſer entrevoir quel eſt le mode & le but de gouvernement que vous voulez introduire dans un pays qui par ſa localité, qui par le génie de ſes habitans, ne peut être que ce qu'il était avec des modifications que les eſprits bien faits avaient déſirées & obtenues, & que les brouillons & les ſcélérats ont dédaignées, calomniées, & fait évanouir ? Sauriez-vous dire ce que vous voulez ſubſtituer à ce que vous avez détruit ? quelles abſtractions ſauvages & incultes vous voulez mettre à la place des beaux arts, de l'élégance, de la politeſſe, de tout ce qui donne du charme à la vie, d'une liberté décente & du bonheur ? Pourriez-vous prouver les avantages que retirera ce peuple profondément corrompu, de ſes meurtres, de ſes dévaſtations & de ces forfaits, de tous les noms & de tous les genres qui l'ont ſignalé à l'exécration de l'Europe.

Hélas ! Monſieur, vous le ſavez auſſi bien que moi, ce n'eſt ni de la licence, ni des piques, ni du ſang qu'il faut au peuple : il n'a beſoin que de joie, de pain & de repos...... Et la nation Françaiſe eut-elle recueilli autant de gloire qu'elle a ramaſſé d'infamie, aurait encore été trompée ſur ſes véritables intérêts : car les nations ſont comme les individus, le bonheur leur vaut mieux que la gloire.

Pourriez-vous me démontrer comment vous ſortirez du gouffre immonde où vous vous débattez ?..... Toutes ces queſtions ſont inſolubles pour vous..... Eh bien, moi, je vais les réſoudre ! & ſi cette cataſtrophe épouvantable qui eſt à la veille d'annihiler le plus bel empire de l'univers, n'eſt pas un avant-coureur de *la fin du monde ;* ſi vous n'êtes pas un des inſtrumens viſibles de l'ange exterminateur, qui, châtiant les peuples,

a commencé par le plus corrompu de tous ; ſi tant de calamités accumulées ſur la France, & prêtes à peſer ſur le globe entier ne font pas des ſymptômes de deſtruction de ce vieil univers ; je vais, déchirant le voile de l'avenir, vous prophétiſer votre deſtinée.... Vous tremblerez peut-être : elle eſt affreuſe, comme votre vie. Que ſi échappant à une punition particuliere dans un châtiment univerſel, vous & vos pareils n'êtes qu'un fléau de la colere céleſte qui ſe prépare à briſer les mondes, je pourrai du moins révéler le ſens de vos machinations. Entraîné par gradation dans un abyme dont vous n'aviez pas ſondé la profondeur, le ſuccès de vos crimes vous y a toujours enfoncé davantage. Dans le principe, vous n'avez voulu que de *l'argent*, & la Cour eut pu vous avoir comme les *Jacobins*. Votre eſprit bilieux peignit tout en noir à vos yeux livides ; votre femme dédaignée à *Verſailles*, fut la pythoniſſe d'un antre de factieux, & vous concourûtes à précipiter de ſon Trône un Roi vertueux, mais faible, pour ſpolier ſa Couronne, & pour en partager les dépouilles.

La peur de l'échafaud vous rendit chaque jour plus digne d'y monter. Vous ſentîtes qu'il n'y avait plus pour vous d'aſyle ſur la terre, & vous transformâtes votre patrie en un cimetiere, aux riſques de vous y enſevelir vous-mêmes. Ayant bravé tous les gouvernemens, vous dédaignâtes d'en établir un, ou plutôt vous préſageâtes que vous y ſeriez puni : ayant foulé aux pieds toutes les loix, vous n'en fites que de circonſtances, pour flatter les paſſions favorites de votre cœur : l'avarice & l'inhumanité. Vous vécûtes en tremblant, d'artifice, & au jour, & à l'heure, comme ce tyran aſſis à un feſtin, un glaive ſuſpendu ſur ſa tête : vous vous attendiez à être puni & vous comblez la meſure.

Lorſqu'une fatalité inexpliquable, (énigme déſaſtreuſe dont l'Europe aura la clef,) a permis que les armées les plus formidables reculaſſent épouvantées par une poignée de factieux qui conduiſaient aux combats une multitude enivrée, lorſque contre l'attente des nations, contre votre propre eſpoir une république monſtrueuſe, les confiſcations, le carnage, le banniſſement, la mort ont triomphé, ſurpris de vos ſuccès ineſpérés, vous n'avez pas oſé propoſer un code de loix à un peuple qui n'en veut plus; mais ſentant que vous ne pouvez conſerver de l'influence, & ce métal auquel vous avez tout ſacrifié, que par une forme de gouvernement quelconque, vous louvoyez entre le deſir d'en fixer un & la crainte de l'annoncer.

Mais la juſtice divine eſt impériſſable: le tigre que vous avez démuſélé vous dévorera, vous ſerez mis en pieces par ceux dont vous flattâtes la ſacrilege atrocité, & vous n'aurez qu'une ſeule vie à offrir pour l'holocauſte expiatoire de tant de forfaits.

Vous & preſque tous les *gens-de-lettres* de France aurez prouvé la baſſeſſe d'une profeſſion qui ſemblait noble, & je dois vous en avertir. Dans toute l'Europe, quand on veut nommer un grand coupable, quand on veut ſe rallier à un point central d'horreur, de mépris & d'indignation — c'eſt vous qu'on cite.

Allez, allez, vains phantômes qui m'aviez déçus, littérature, *philoſophie*, que j'appellais dans ma jeuneſſe pour conſoler mon âge mur, votre nom & vos livrées ſont à jamais déshonorés; vous avez fait plus de mal au monde dans ce ſiecle-ci que vous n'apportâtes de jouiſſances, de plaiſirs utiles, & de bonheur aux générations diſparues dans la nuit de tous les tems.

Et vous, Monſieur, comparez votre deſtinée avec celle des hommes reſtés fidelles aux principes, avec celle d'un *Burke* (*), qui lorſque cette aſſemblée nationale, proſcrite aujourd'hui, réduiſait en principes le renverſement des Trônes, combattit ſur les ruines de la Monarchie. La nobleſſe Françaiſe s'honora d'avoir en lui un défenſeur, & le clergé lui éleva dans ſon cœur un monument de reconnaiſſance qui ne peut pas durer auſſi long-tems que ſon immortel ouvrage, mais qui en eſt déja la récompenſe.

Dans ces jours d'innovation & de blaſphêmes politiques, quelle gloire vous auriez pu acquérir en vous montrant tout à la fois le défenſeur du véritable peuple, & celui des droits du Trône, qui fondus dans un juſte équilibre de gouvernement ſont auſſi les remparts des empires, & la ſauve-garde des nations.

Au milieu de tant d'iniquités heureuſes pour un moment, quelques idées de grandeur & de générosité auraient dû au moins voiler à l'Europe, le fond de vos cœurs, (je parle à vous & à vos complices) auraient dû pallier ce ſyſtême ſuivi d'horreurs inouies, de déprédations révoltantes, & de perſécutions ſurnaturelles. Les nations au-

(*) Et vous, qui préſageâtes toutes les infortunes de ma patrie, vous qui, lorſque j'eus échappé aux aſſaſſins qui la couvrent de déſolation, me montrâtes à *Bath* un intérêt ſi touchant & ſi ſoutenu pour ſes calamités, pour ſes grandeurs paſſées, & pour ſa décadence, ſouffrez que j'acquitte la France, autant qu'il eſt en moi du tribut d'hommages qu'elle vous doit! Vous avez aujourd'hui la triſte ſatisfaction d'en avoir prédit la radiation dans le ſyſtême de l'Europe, & vous en avez immortaliſé les cauſes dans vos ſublimes deſcripsions. Une tâche vous reſte encore à remplir; des brouillons ſalariés dans Londres pour y prêcher l'évangile des bords de la Seine, s'agitent dans l'obſcurité pour ébranler l'édifice élevé par vos encêtres: faites encore retentir votre éloquente voix, reprenez les armes d'Achille, terraſſez les dans la pouſſiere, & diſperſez les factieux comme l'aigle diſperſe les oiſeaux de proie ſubalternes. On dira de vous, „ *tranſivit, & ecce non erant.* "

raient cru du moins appercevoir un plan à vos complots, & une entente à vos desseins.

Une république fondée sur le modele de l'ancienne Rome, dont vous n'avez ni les talens, ni l'énergie, ni les vertus; un Roi & sa déplorable famille remis aux frontieres comme un autre Tarquin, dont il n'eut aucun des vices; La Majesté du rang dont il venait de descendre protégée par La Majesté du peuple, un traitement alligné à cette famille, qui pendant neuf siecles eut l'honneur de vous commander, les propriétés inviolables sous l'égide de la loi; l'horreur du sang, une indulgence universelle proclamée pour ceux qui, nés sur le même sol, sont appellés par vous les coupables, des loix religieusement observées, quelques éphémeres qu'elles puissent être, l'hospitalité sacrée, les arts ré-encouragés, la clémence nationale brillant éminemment dans ce triomphe populaire; tout cela eut pu târir bien des larmes, effacer bien des souvenirs, consoler de grandes douleurs, appaiser des amours-propres irrités, prêter à vos succès les couleurs de la justice, tromper à demi la France, éblouir enfin la religion de l'Europe frappée de stupeur.

Mais vous eussiez peut-être ainsi recueilli le prix de votre funeste ascendant, & la Providence qui vous désavoue, vous refuse des prospérités durables qui mettraient sa justice en problême.

Ainsi donc; après avoir marché sur les cadavres de vos concitoyens, après avoir dilapidé leurs propriétés, après avoir peut-être consommé *le seul crime* qui manque à votre histoire, après avoir tenté la subversion de l'Europe, dans le silence d'une loi de sang, vous permettrez peut-être dans quelques années à la noblesse Française de venir mendier son pain & étaler sa misere sur cette terre arrosée de son sang; mais si le nombre triomphe

de la loyauté, elle aura le noble orgueil de vous dérober sa misere, il est encore des armées en Europe, elle en sera les recrues : il vaut mieux mourir soldat loin de vous, que de vivre dans l'air que vous avez souillé.

Mais ou je m'abuse, ou ces suppositions chimériques ne se réaliseront jamais ; & si l'on n'enchaîne pas vos fureurs, vous vous dévorerez vous-mêmes. Exemple unique & immortel de ce que peuvent la corruption & la perversité, les lumieres & la philosophie.

En relisant cette courte lettre, je m'effraie de tout ce qu'elle contient, je m'étonne & je m'accuse de tout ce qu'elle ne renferme pas. Ceux qui un jour traceront ces funestes tableaux, qu'on sera forcé d'appeller l'histoire, n'en ayant pas été les témoins, seront encore plus embarrassés que les contemporains ; & la postérité, dans cette longue galerie de crimes, n'aura pas un seul hommage à payer à la vertu, & pas un seul objet d'admiration pour se reposer dans ce cahos monstrueux de honte & d'iniquités.

Le véritable philosophe étudiera la nature dans ces crises révolutionnaires par lesquelles elle se purge, & se convaincra qu'à certaines distances, cette mere éternelle embarrassée de sa fécondité, conserve l'espece, mais que prodigue des individus elle sacrifie & dépense les générations. Ces perturbateurs qui jadis furent les fléaux de leur pays, en étaient aussi des ornemens ; ils étaient moins des conspirateurs, que des hommes qui se mettaient à leur place ; non que je veuille dire que leurs talens étaient le strict contre-poids de leurs forfaits, mais ils pouvaient en paraître les correctifs.

Cette fois-ci, c'est le néant, l'abjection, le crime dans toute sa latitude & sa laideur, la peur & la

barbarie. L'hiſtorien qui ſalira ſon imagination, & ſa plume à rappeller cette épouvantable époque, pourra dire en ſe réſumant, „ c'était du ſang, des bourreaux & des victimes : c'était mille piques contre un bras déſarmé, mille poignards contre une femme éplorée & ſans défenſe; il n'y eut pas un étendart, pas un caractere, & pas un homme."

Peut-être, Monſieur, ſerait-ce ici le lieu de ſuivre votre parti dans ſes détours le plus ſecrets, & de particulariſer plus clairement quelques-uns de vos procédés. Mais ce ſerait une tâche trop horrible & trop longue, vous avez fidellement proportionné les parties à l'enſemble; & quoique dans votre ſilence déſorganiſateur vous paroiſſiez flotter ſans aucun plan, comme un crime eſt toujours le but, un crime nouveau vous y ramene. Ainſi ſans gravir triſtement de crime en crime juſqu'au ſommet de vos forfaits, je m'arrêterai ſur votre dernier décret qui a fait frémir juſqu'aux porte-faix des nations étrangeres; & ſi la terreur eſt un moyen, il faut pourtant que vous ſachiez qu'elle s'émouſſe, ou par trop d'horreur, ou par le ridicule.

Vous faites maſſacrer *le 2 de Septembre* des infortunés de tous les ſexes & de tous les âges; tout périt, tout fuit, tout ſe cache à l'aſpect de vos ſatellites & de leurs haches. Les ſyllabes d'un nom recommandable dévouent au trépas celui qui le porte (*); ſa naiſſance eſt ſon forfait....... un ſoupçon c'eſt la mort. Vos bourreaux ſe répandent dans les environs de la capitale, dans le calme des campagnes, ils en arrachent les habitans conſternés, ils les réſervent à des ſupplices inconnus: on craint la peſte pour cette ville coupable, ci-

(*) M. de Maillé arrêté & égorgé pour M. de Mailly.

metiere impur de tant de cadavres mutilés; ceux que la loi n'avait pu condamner, & n'avait pas osé absoudre, sont hachés par des tigres qui ont volé des figures d'hommes, aux yeux d'une soldatesque aussi lâche que vous, tout ce qui reste à Paris crie en tremblant : „ Vive la république! " quand presque tous ont dans le cœur, vive le Roi! périssent *Condorcet* & ses pareils!

C'est alors que des perquisitions répétées, accompagnées de traitemens infames, que des enlevemens nocturnes, que des menaces réitérées, que des lettres anonymes viennent alarmer le reste des propriétaires glacés d'effroi, & forcés de changer avec un asyle étranger cette patrie qu'ils n'auraient jamais voulu quitter, cette douce patrie qui pour des milliers de Français justifiera le vers du poëte. „ *Et dulcis moriens reminiscitur Argos.* " Alors vous les dépouilliez par un décret qui est la conséquence visible de vos scélératesses antérieures, & vous les punissez pour avoir encouru la peine dont vous leur avez fait une fatale nécessité; ce qui est leur dire en d'autres tems; „ *Vous avez une terre dans le pays d'Albe, nous allons vous tuer pour la voler; ou si vous fuyez nous la confisquerons pour en assigner les deniers au trésor national, et en dérober le prix* " — & vous dites que la France est libre! — que vous êtes les philantropes, des philosophes! vous êtes des brigands — des brigands qui dans une forêt, le pistolet au poing, se vanteraient aux passans qu'ils détroussent au nom de la morale & de la justice éternelle.

Mais il est tems de fermer mes yeux sur ce cloaque où vous respirez, sur ces odieux tableaux dont je pourrai d'autant mieux dire, *et quorum pars magna fui*, que j'ai été à la veille de succomber sous le coûteau des meurtriers, & de périr victime

de vos fureurs, pour prix je n'oſe pas dire, de mes efforts heureux, mais au moins de ma conſtance pour une cauſe juſte, quoiqu'à demi perdue. Je vous combattis quand votre empire n'était pas encore affermi; puiſſant, je ne fléchirai pas devant vous, & quand j'ai échappé à vos poignards, je mépriſe vos proſpérités, & ne voudrais pas y aſſocier ma fortune.

Vous ne répondrez pas à cette lettre; mais vous êtes jugé au tribunal de l'opinion, il a prononcé que vous étiez mort civilement : c'eſt au bourreau à exécuter la ſentence.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

CONTENUES

DANS LE TOME I.

	PAGE
AVERTISSEMENT — —	*1*
INTRODUCTION — —	*9*

CHAPITRE PREMIER.

Plan & moyens de la faction républicaine pour l'abolition de la royauté en France, depuis le 1 Octobre 1791, jusqu'au 10 Août, 1792.	*15*

CHAPITRE SECOND.

Conduite de la cour, & du ministere en opposition au plan de républicanisme des factieux, & pour le maintien de la constitution. — —	*37*
Plans & moyens proposés par différens partis pour s'opposer au républicanisme, & préserver le roi.	*57*
Préliminaires de la journée du 10 Août. —	*68*

CHAPITRE TROISIEME.

Journée du 10 Août. — —	*74*
Depuis minuit jusqu'à 6 heures. — —	*78*
Revue de la garde du Château par le roi. —	*88*
Départ du roi pour l'assemblée nationale. —	*93*
Portrait de M. le Dauphin. Voyez frontispice du tome 2,	*95*
Premier massacre dans la cour des Feuillans.	*101*
Attaque du Château. — —	*105*

CHAPITRE QUATRIEME.

PAGES

Suite de la journée du 10 Août. --- --- 117

Fin de la journée du 10 Août. --- --- 134

Massacre de M. de Clermont Tonnerre. --- 138

Resumé. --- --- --- 140

CHAPITRE CINQUIEME.

Séance de l'assemblée nationale du 10 Août. 149

Décrets du 10 Août. --- --- 171

Réflexions sur la révolution du 10 Août, & en général sur toutes les révolutions. --- 178

La famille royale à l'assemblée nationale depuis le Vendredi à 10 heures jusqu'au Lundi à midi. --- 183

CHAPITRE SIXIEME.

Premiers momens du regne de l'assemblée nationale. 193

Exposition des motifs d'après lesquels l'assemblée nationale a proclamé la convocation d'une convention nationale, & prononcé la suspension du pouvoir exécutif dans les mains du roi. --- --- 209

Discussion de l'exposition précédente & tableau de la France au 31 Décembre 1792. --- --- 225

Fin. --- --- --- 256

Louis XVI. aux Français. Romance. 257

APPENDICES ou SUPPLÉMENS.

Après la page 257 suivent les pages suivantes.

Lettre à la noblesse Française, au moment de sa rentrée en France sous les ordres de M. le Duc de Brunswick, par M. de Rivarol. Page 2

De la vie politique, de la fuite, & de la capture de M. Lafayette, par M. de Rivarol. 12

Réfutation des calomnies répandues contre le clergé Français refugié en Angleterre. 25

Essai de justification de M. de Lafayette. 35

Sur le pamphlet de M. de Rivarol contre M. Lafayette. 38

Apperçu politique de la situation de l'Europe depuis le 10 Août jusqu'au 20 Novembre. 47

Lettre à M. Peltier sur les Jacobins. 67

Réponse de M. Peltier, suivie d'un examen de la conduite de M. le Duc de Brunswick. 72

MON AGONIE de 38 heures ou Rélation de ce qui m'est arrivé dans les prisons de l'Abbaye les 2, 3 & 4 Septembre par Jourgniac de St. Méard. Après page 86

Lettre à M. de Condorcet, par le Comte Alexandre de Tilly, sur le décret rendu contre les émigrés. 37

Fin de la Table du Premier Volume.

FIRENZE